

Forum D.

Octobre 2/2007

Le magazine d'information de la douane suisse

www.ezv.admin.ch

En point de mire

Balance commerciale: hier déficitaire, aujourd'hui excédentaire

Dossiers

Contrôles du chargement: la qualité passe avant la quantité

En tant que garde-frontière dans une mission des Nations Unies

Exposition aux substances toxiques dans les bureaux de douane routiers

Actualités

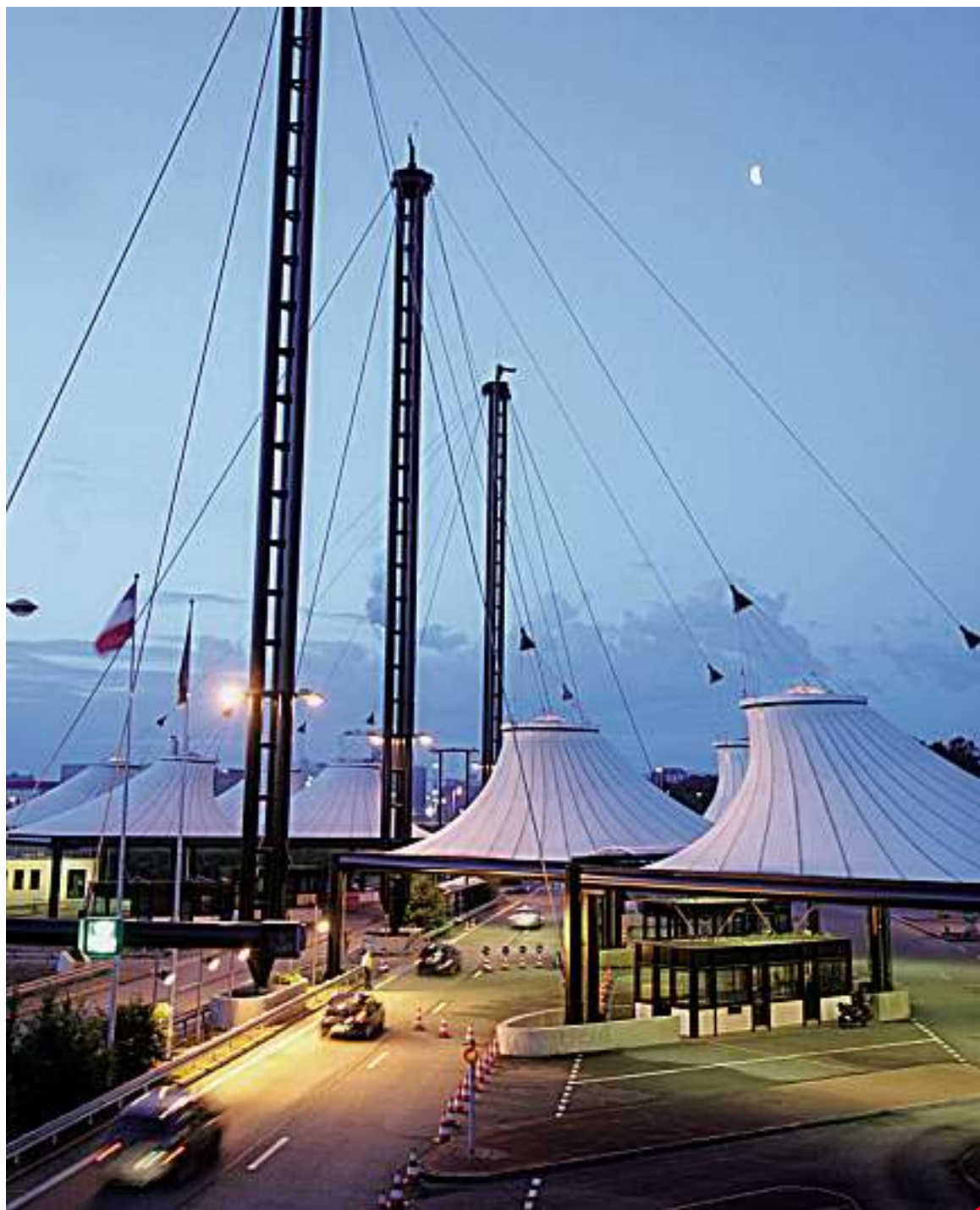
Formation: gardes-frontière à l'entraînement avec hélicoptère

Le service des enquêtes communique

Panorama

La colonne des collaborateurs: une vie de chien...

Toni Livers: garde-frontière et membre de l'équipe nationale de ski de fond



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF
Administration fédérale des douanes AFD

Annexe: Personalia

Citations

«Les Rambos ne sont pas à leur place.» *Bruno Unternährer, garde-frontière, parlant dans la présente édition de son engagement pour la mission d'observation des Nations Unies dans la zone de conflit située aux confins de la Géorgie et de l'Abkhazie.*

«Même si nous avons huit différentes régions gardes-frontière et un commandement à Berne, nous constituons un corps d'importance nationale.» *Michaela Rickenbacher, cheffe d'état-major au commandement du Cgfr, dans la présente édition.*

«Nous ne faisons pas de l'espionnage. Les Français sont nos amis.» *Patrick Gantenbein, garde-frontière, explique dans L'Alsace 6/07 que le Cgfr ne recourt à l'utilisation de drones que pour lutter contre la criminalité et l'immigration illégale.*

«Garder la frontière à Genève, c'est du sport.» *Philippe Strickler, garde-frontière, Le Matin, 8/07. Poursuivre des délinquants peut être très fatigant, mais cela maintient manifestement en forme.*

«Nous préférons intercepter un individu dangereux plutôt que dix mères de famille qui ont acheté trois litres de lait en trop.» *Mais c'est quand même plus fatigant! François Brun / Pierre-Alain Schers, La Gazette, 5/07.*

«Ce qui m'énerve le plus, en Suisse, c'est que c'est le dernier pays d'Europe occidentale à placer des barrières à ses frontières.» *Udo Jürgens (72), artiste de music-hall, SonntagsBlick, 7/07.*

«L'ouverture des frontières devient aussi une réalité pour la Suisse. Et cela n'a rien d'effrayant. Avec des frontières ouvertes, nous avons toujours été gagnants.» *Jean-Pierre Roth, président de la Banque nationale, NZZ, 6/07. Finalement, les barrières, on n'en voit presque plus qu'au Musée des douanes.*

«Chaque fois que la Suisse s'est ouverte sur le plan économique, l'effet s'est finalement révélé positif. L'effort consistant à aller au-delà des frontières a été récompensé par la croissance.» *Hans-Rudolf Merz, conseiller fédéral, personnel, 5/07.*

«Il est indispensable de garantir une concurrence suffisamment forte sur le marché intérieur suisse. Pour y parvenir, il faut ouvrir les frontières.» *Jan-Egbert Sturm, directeur du Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ*

«Si toutes les nations venaient à suivre le noble système de la liberté des exportations et des importations, les différents Etats entre lesquels se partage un grand continent ressembleraient à cet égard aux différentes provinces d'un grand empire. De même que parmi les provinces d'un grand empire, suivant les témoignages réunis de la raison et de l'expérience, la liberté du commerce intérieur est [...] le meilleur palliatif des inconvénients d'une cherté [...]; de même la liberté des importations et exportations le serait entre les Etats qui composent un vaste continent.» *Adam Smith, philosophe et scientifique, dans «Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations», 1766; le père d'Adam Smith était d'ailleurs contrôleur des douanes.*



Bruno Unternährer



Philippe Strickler



Udo Jürgens



Hans-Rudolf Merz



Adam Smith

Sommaire

EN POINT DE MIRE

Balance commerciale: hier déficitaire, aujourd'hui excédentaire 4

DOSSIER

Les membres de la direction ont la parole: Contrôles du chargement: la qualité passe avant la quantité. Michel Brique, vice-directeur. 6

International: Le garde-frontière Bruno Unternährer a été engagé pour une mission d'observation des Nations Unies dans la zone de conflit située aux confins de la Géorgie et de l'Abkhazie. 7

Importation illégale d'animaux et produits d'animaux: un risque? Un projet de recherche de l'Office vétérinaire fédéral (OVF) et de la douane tente d'évaluer le danger que la contrebande d'animaux et produits d'animaux fait courir à nos animaux de rente. 8

Respect des valeurs limites à la frontière – exposition aux substances toxiques dans les bureaux de douane routiers 10

Yverdon-les-Bains accueille des vols transfrontières grâce à la douane 12

En bref 13

ACTUALITÉS

«Ici, j'assume des responsabilités» – portrait de Michaela Rickenbacher, cheffe d'état-major au commandement du Cgfr 16

L'invité de Forum D.: Nicolai Schipfer de la BPOL de Weil am Rhein 17

Questionnaire: rempli par Robert Lüssi, nouveau chef de la division principale Tarif douanier et statistique du commerce extérieur de la DGD 18

Mise en boîte à la douane: le 1^{er} mai, des boîtes à déclarations ont été mises en service dans quelque 100 passages frontières de Suisse. 19

Engagements d'hélicoptères au Cgfr: «le risque zéro n'existe pas». Après l'accident d'il y a six ans, le Corps des gardes-frontière a élaboré un projet d'engagement et de formation pour les engagements d'hélicoptères. 20

Affaires pénales: Le service des enquêtes communique 22

PANORAMA

Cet été, plus d'une douzaine de gardes-frontière bâlois ont soutenu bénévolement une famille de paysans de montagne dans le canton de Nidwald. 24

La colonne des collaborateurs: une vie de chien 25

Relation optimale entre sport et profession – entretien avec... Toni Livers, garde-frontière, membre de l'équipe nationale de ski de fond et sportif de l'année 2007 dans le canton des Grisons. 26

Moins de protection à la frontière, plus de travail pour la douane: le vice-directeur Roman Bisaz, récemment retraité, tire un bilan. 27

En bref 28

En tournée... 30

Revue de presse 31

Coup d'œil / sondage 32



Impressum

Forum D. – Edité par: Administration fédérale des douanes AFD; mode de parution: trois à quatre fois par an en allemand, français et italien; édition: 8500 exemplaires; rédaction: Walter Pavel (wp), Roger Hermann (rh), Florence Maeder (fm); secrétariat/Personalia: Lukas Gerber, Ana Schollenberger; adresse de la rédaction: Administration fédérale des douanes AFD, Direction générale des douanes, Information et documentation, Monbijoustrasse 40, 3003 Berne, téléphone: 031 322 67 43, fax 031 322 42 94, forum@ezv.admin.ch, www.ezv.admin.ch; mise en page: Oliver Slappnig, Herrenschwanden; impression: gdz – AG für grafische Erzeugnisse. Copyright: reproduction seulement avec indication des sources.

Page de titre: Bâle/St-Louis
Photo: Roland Tschabold

Conjoncture

Balance commerciale: hier déficitaire, aujourd'hui excédentaire

Jusqu'à la fin des années huitante, c'était quasiment une règle: plus la conjoncture était bonne, plus le déficit de la balance commerciale était important. L'évolution du commerce extérieur de la Suisse au cours de ces dernières années a conduit à une inversion de cette «loi». Ce renversement s'expli-

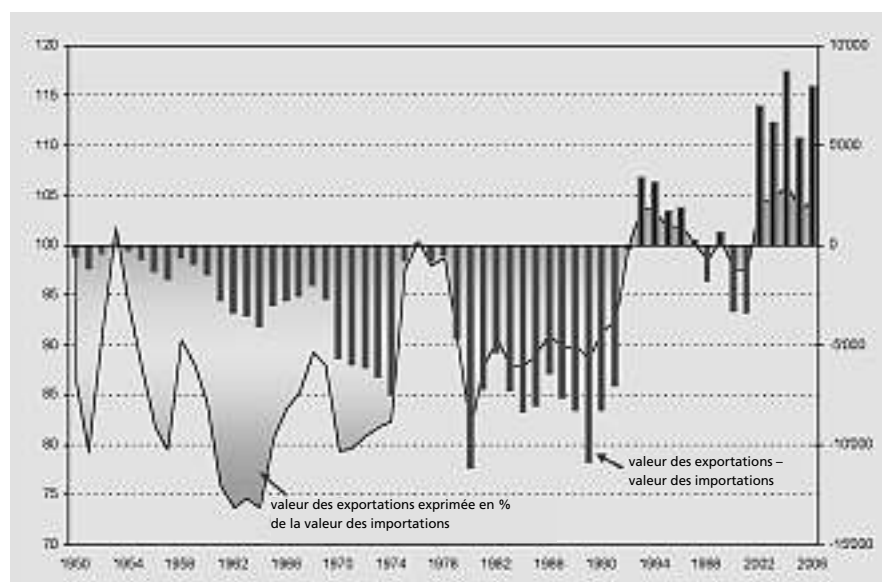
que principalement par l'augmentation massive de l'excédent des exportations dans le secteur chimique ainsi que dans le domaine des instruments de précision, de l'horlogerie et de la bijouterie. Par Matthias Pfammatter, division Statistique du commerce extérieur, DGD.

Tant en Suisse qu'à l'étranger, il y a longtemps que la conjoncture n'avait pas été aussi florissante. Les taux de croissance à deux chiffres qui sont annoncés ont pour conséquence que le commerce extérieur suisse fait parler de lui. L'excédent de la balance commerciale ne cesse d'atteindre de nouveaux records. Si cette évolution se poursuit, l'excédent atteindra un nouveau chiffre record d'ici à la fin de l'année. Naguère, l'association d'un (important) excédent commercial et d'une conjoncture favorable n'était pas du tout la règle. Entre 1950 et 1992, la balance commerciale a au contraire toujours – sauf en 1953 et en 1976 – été déficitaire, autrement dit les importations ont toujours été supérieures aux exportations. Par ailleurs, le déficit était généralement d'autant plus important que la conjoncture, appréciée sur la base de l'évolution du produit intérieur brut (PIB), était meilleure.

Années soixante: prospérité et immense déficit commercial

La courbe délimitant la zone ombrée du graphique indique la valeur des exportations exprimée en pourcentage de la valeur des importations. Cet indice est inférieur à 100 lorsque la balance commerciale est déficitaire, et supérieur à 100% lorsque la balance est excédentaire. Pendant la période prise en considération, le rapport entre la valeur des exportations et la

Solde de la balance commerciale en valeurs absolues et en valeurs relatives, total 2, entre 1950 et 2006



valeur des importations est tombé à 73,8, et ce pendant la phase de haute conjoncture que la Suisse a connue entre 1962 et 1964. Pendant ces années, le déficit en valeurs relatives était donc le plus important.

Les colonnes du graphique représentent le solde commercial en valeurs absolues. Le déficit le plus important a été enregistré en 1980 et s'est élevé à -11,3 milliards de francs. Ce chiffre a presque été atteint une nouvelle fois en 1989 (-10,9 milliards de francs). Lors de ces deux années, la Suisse a connu une haute conjoncture. Le fait que le déficit commercial était beaucoup plus important dans les années septante et huitante qu'au cours des décennies précédentes est

lié à l'augmentation du volume des échanges commerciaux: en 1950, la valeur des importations était de 4,5 milliards de francs et celle des exportations de 3,9 milliards de francs, contre respectivement 177,1 milliards de francs et 185,2 milliards de francs en 2006.

Depuis 1992, la balance commerciale a été le plus souvent excédentaire. L'ancienne «loi» a été confirmée encore en 1998 et en 2000: ces années ont en effet été marquées à la fois par une nette croissance économique et par un important déficit commercial. Depuis le dernier boom économique, il existe une corrélation positive entre la conjoncture et le solde commercial.

Comparaison des résultats du commerce extérieur en 1989 et en 2006

Total 2 Groupe des marchandises	Croissance annuelle moyenne en % 1989 – 2006		Solde en milliards de CHF		Différence	
	Expor- tations	Impor- tations	2006	1989	+/- %	en milliards de CHF
Produits agricoles et sylvicoles, pêche	4,7	2,3	-5,8	-5,2	11,5	-0,6
Produits énergétiques	34,6	8,2	-9,3	-3,6	158,3	-5,7
Textiles, habillement, chaussures	-0,5	0,5	-5,0	-3,8	31,6	-1,2
Papier, produits des arts graphiques	3,4	2,1	-1,8	-1,8	0,0	0,0
Cuir, caoutchouc, matières plastiques	4,8	3,1	-1,1	-1,3	-15,4	0,2
Produits des industries chimiques et connexes	7,7	7,3	27,2	7,1	283,1	20,1
Pierres et terres	3,3	1,9	-1,9	-1,5	26,7	-0,4
Métaux	3,6	3,0	-2,1	-1,9	10,5	-0,2
Machines, appareils, électronique	2,8	3,0	6,6	5,1	29,4	1,5
Véhicules	8,3	2,6	-10,6	-8,8	20,5	-1,8
Instruments de précision, horlogerie et bijouterie	5,7	4,7	19,1	6,6	189,4	12,5
Articles d'aménagement intérieur, jouets, etc.	1,7	2,2	-3,3	-2,2	50,0	-1,1
Métaux précieux et pierres gemmes	0,8	3,6	-4,0	-0,2	1900,0	-3,8
Objets d'art et antiquités	-1,9	0,5	0,1	0,8	-87,5	-0,7
Total	4,7	3,7	8,1	-10,9	-174,3	19,0

Produits chimiques, instruments de précision et horlogerie: excédents des exportations

La comparaison des soldes des échanges commerciaux enregistrés pour les différents groupes de marchandises ou les différentes branches de l'industrie au cours des deux années de boom économique qu'ont été 1989 et 2006 éclaire les raisons pour lesquelles, de déficitaire, la balance commerciale est devenue excédentaire.

On relève tout d'abord que seules trois des quatorze branches de l'industrie ont enregistré un excédent significatif des exportations. C'est dans l'industrie chimique que le solde positif est le plus important. Dans cette branche, celui-ci a quadruplé au cours des 17 dernières années, passant de 7,1 milliards à 27,2 milliards de francs. Pendant la même période, l'excédent a triplé dans le secteur des instruments de

précision, de l'horlogerie et de la bijouterie, passant de 6,6 milliards à 19,1 milliards de francs. Dans le domaine des machines, des appareils et de l'électronique, l'accroissement de l'excédent a été moins marqué: celui-ci a en effet augmenté de 30%, atteignant 6,6 milliards de francs. Dans les branches qui enregistrent habituellement un excédent des importations, le solde a naturellement aussi augmenté. Dans le secteur des produits énergétiques, par exemple, le déficit a passé de 3,6 milliards à 9,3 milliards de francs. On note également un important changement dans le domaine des métaux précieux et des pierres gemmes: dans ce secteur, le solde négatif a en effet été multiplié par vingt, passant de 0,2 milliard à 4,0 milliards de francs. Cette hausse est cependant modérée par rapport à l'augmentation massive des excédents des importations dans le secteur de la chimie et dans le do-

main des instruments de précision, de l'horlogerie et de la bijouterie.

Depuis 1989, ces deux secteurs ont enregistré une croissance de 7,7% et de 5,7% respectivement, autrement dit une croissance supérieure à celle de la totalité des exportations, qui s'élève à 4,7 (voir tableau). A noter encore que, pendant la période considérée, les exportations suisses ont généralement augmenté davantage que les importations (+3,7%). Cette évolution du commerce extérieur de la Suisse est liée au fait que la division internationale du travail dans le domaine de la production se développe de plus en plus, phénomène qui est à l'origine du recours de plus en plus fréquent à des intrants provenant de l'étranger. Dans ce contexte, l'économie d'exportation suisse s'est, au cours de ces dernières années, concentrée de plus en plus sur les domaines dans lesquels la valeur ajoutée créée est la plus importante. ■

Les membres de la direction ont la parole: Michel Brique, vice-directeur

Contrôles du chargement: La qualité au détriment de la quantité

Des collaboratrices et collaborateurs motivés, des contrôles ciblés et une collaboration étroite à tous les niveaux sont des facteurs de réussite d'un

contrôle du chargement. Le vice-directeur Michel Brique s'exprime à ce sujet.

Un thème récurrent

Le thème varié et complexe des contrôles du chargement a de tout temps suscité des discussions très animées et même très controversées. Il est indéniable que très souvent le résultat des contrôles ne correspond pas aux attentes. Dans le but de déceler les causes du problème et d'y apporter les remèdes adéquats, des inspections thématiques sont opérées à intervalles réguliers. Les dernières remontent à l'automne 2005. Partant des diverses lacunes mises à jour, force est de constater que, tel un mal chronique, l'évolution espérée ne s'est pas concrétisée. Les résultats se font attendre. Un certain scepticisme quant à l'efficacité des contrôles règne.

Les contrôles du chargement ne sont pas remis en cause

En 2006, quelque 70'000 contrôles du chargement ont été effectués. Les taux de découvertes de 0.7% à l'importation, 0.2% à l'exportation et 0.9% dans le trafic de transit laissent perplexes, ceci d'autant plus que la quasi totalité des irrégularités constatées sont à classer dans le domaine des erreurs de chargement. Les découvertes de trafic illicite sont extrêmement rares, pour ne pas dire inexistantes. Malgré cela, l'importance des contrôles du chargement n'est en aucun cas remise en question. Il

s'agira à l'avenir d'améliorer sensiblement la qualité des contrôles au détriment de la quantité. Pour ce faire, des efforts doivent être consentis au niveau du ciblage et du déroulement des contrôles, de la conduite et de la formation des collaboratrices et collaborateurs chargés des contrôles, de l'échange d'informations ainsi que et surtout au niveau de la collaboration entre les divers services concernés. Il s'agira également de vouer une attention particulière au contrôle du trafic chemin de fer et de celui des conteneurs. Lors de la séance du comité de direction AFD 2/2007, la suite des opérations a été clairement définie. Les premiers résultats sont attendus pour le printemps 2008.

Un travail d'équipe

La clé principale de la réussite d'un contrôle du chargement réside, à mon avis, dans la motivation des collaboratrices et collaborateurs ainsi que dans une étroite collaboration à tous les niveaux. La mise en commun des informations et des connaissances de chacun ainsi que la convergence des efforts vers le même objectif ont un effet positif sur le déroulement des opérations. Permettez-moi dans ce contexte de citer l'exemple de l'engagement simultané de représentants des bureaux de douane concernés, du scanteam et des spécialistes du Cgfr (EVA et chiens



stup) lors de l'opération «Fleur» (10 camions en transit sélectionnés, 6 escortés de Vallorbe à Martigny, 4 scannés, 5 complètement déchargés) qui s'est déroulée au mois de juin dernier. Malgré les moyens engagés et le professionnalisme avec lequel l'opération a été conduite, aucune irrégularité n'a été constatée. Par contre, sur le plan humain, l'opération a permis de dégager les deux enseignements positifs suivants. D'une part, les collaboratrices et les collaborateurs engagés se sont entièrement identifiés à l'exercice et d'autre part, malgré une immobilisation de plus de 2 heures, les chauffeurs, souvent décrits pour leur comportement négatif lors d'un contrôle du chargement approfondi, ont fait preuve d'une grande compréhension et ont été très coopératifs. Une première étape sur la route du succès! ■

La clé de la réussite réside dans la motivation des collaboratrices et collaborateurs.

International: Géorgie / Abkhazie

«Les Rambos ne sont pas à leur place»

Le garde-frontière Bruno Unternährer a passé treize mois pour le compte de la mission d'observation des Nations Unies «UNOMIG» dans la zone de conflit située aux confins de la Géorgie et de l'Abkhazie. En sa qualité de chef du corps de police de l'ONU (UN-POLICE), il était essentiellement responsable de la

formation et du suivi des autorités policières locales. Ce travail ne demande pas seulement de l'habileté diplomatique, mais aussi l'aptitude à rassembler les fonds nécessaires à la réalisation de projets. Malgré toute sa bonne volonté, Bruno Unternährer a pu constater que l'aide de l'ONU n'était pas toujours la bienvenue.

wp. Que quelqu'un s'empare de son fusil et tire en l'air après un heureux événement, cela peut également arriver chez nous. Plutôt exceptionnelle dans notre pays, cette pratique est cependant monnaie courante dans le Caucase lorsqu'il s'agit de fêter. A ce sujet, il faut savoir que, en Géorgie et dans la république indépendante d'Abkhazie, la plupart des gens possèdent une arme. «Autres pays, autres moeurs», remarque Bruno Unternährer. «Il ne faut pas se mettre en tête d'intervenir dans de telles situations, surtout si l'alcool joue un rôle. Dans ces cas-là, ça peut vraiment devenir dangereux.» Né en Suisse centrale, Bruno Unternährer sait se comporter dans les situations critiques. En effet, après des séjours en Macédoine en 1995/1996 et en Bosnie en 2000, la mission dans le Caucase constituait déjà son troisième engagement pour l'ONU. Les experts de l'organisation apprécient ses connaissances et son expérience, car ils l'ont expressément sollicité pour cette tâche.

Diplomatie et porte-à-porte

Bruno Unternährer était en fait prévu comme suppléant du chef de l'UN-POLICE, mais une vacance lui a valu de prendre le poste de chef pendant huit mois. A ce titre, il était responsable de tous les projets dans le domaine de la police. Ce n'était pas la première fois qu'il assumait une fonction de conduite à un tel niveau pour l'ONU, car il avait déjà été chef



de la CIVPOL en 1995 en Macédoine (FYROM). «Cette tâche constituait un nouveau défi, car il faut beaucoup d'habileté diplomatique à cet échelon. En effet, dans un conflit, tout a une composante politique, même le travail de police. Beaucoup d'idées qui sont judicieuses du point de vue de la pratique policière peuvent rencontrer des résistances d'origine politique.» Lorsque, à l'issue de longs travaux préparatoires, un projet peut être mis en œuvre, la satisfaction n'en est que plus forte. Parmi ces sujets de satisfaction, on peut citer la conception d'un nouveau poste de police ou la modernisation d'un parc de véhicules. Quant au financement des projets, il représente lui aussi un défi à ne pas sous-estimer. Bruno Unternährer résume les choses ainsi: «Sur le papier, les projets étaient rapidement esquissés, mais la recherche

de fonds était plus lente et nécessitait beaucoup de porte-à-porte. Dans ce contexte, il ne faut pas perdre l'objectif de vue et il faut se montrer têtu.»

L'ONU entre deux feux

Bruno Unternährer nous confie que les treize mois passés dans le Caucase l'ont beaucoup marqué. De nombreux destins dont il a été le témoin l'ont affecté. La brutalité qui caractérise certains affrontements criminels a également de quoi bouleverser. On en arrive parfois même à des attentats ou à des enlèvements. Les deux parties étaient parfois trop promptes à reprocher à l'ONU de ne pas en faire assez sous l'angle de la sécurité. «Dans des situations de ce genre, on peut provoquer de gros dégâts si l'on n'a pas le doigté nécessaire. Les Rambos ne sont pas à leur place.» ■

Contrebande d'animaux

L'importation illégale d'animaux et de produits d'origine animale présente-t-elle un risque?

Un projet de recherche conjoint de l'Office vétérinaire fédéral (OVF) et de l'Administration fédérale des douanes (AFD) tente d'évaluer le risque que fait peser la contrebande d'animaux et de produits d'origine animale sur nos animaux de rente. Ce projet

est mené par **Carmen Läubli** au sein de l'OVF dans le cadre de son travail de doctorat. Ci-dessous sont présentés le contexte de l'étude ainsi que les buts principaux à atteindre.

Vous souvenez-vous des reportages sur la fièvre aphteuse en Grande-Bretagne en 2001? Cette maladie nous a frappé par ses conséquences non seulement financières mais aussi animales, humaines, économiques et politiques. Les mesures de lutte et de prévention appliquées jusqu'à présent en Suisse ont permis de préserver nos cheptels d'animaux de rente d'épizooties hautement contagieuses. De plus, des dispositions réglementaires ont été adoptées pour protéger nos animaux contre ces maladies, mais ces mesures législatives ne les protègent pas du risque lié à la contrebande.

Qu'est-ce qu'un risque?

Mais qu'est-ce qu'un risque au juste? Les risques font partie de notre quotidien: il suffit de sortir de chez soi pour s'exposer au risque d'accident due à la circulation routière. De même, il ne se passe pas un jour sans que la presse nous mette en garde contre les risques sanitaires liés à la fumée, au surpoids ou à l'exposition excessive au soleil.

On définit le risque comme la probabilité qu'un événement indésirable et son dommage se produisent. Les deux aspects suivants doivent être pris en compte pour l'évaluation d'un risque:

1. la probabilité qu'un événement indésirable donné se produise et

2. les conséquences liées à cet événement.

L'OVF s'intéresse à différents risques liés à l'importation, à l'exportation à la santé animale et la sécurité alimentaire. Il a effectué, par exemple, une évaluation du risque d'introduction de la grippe aviaire en Suisse et identifié plusieurs facteurs de risque, dont les oiseaux sauvages mais aussi la contrebande.

Le risque d'introduire la grippe aviaire en Suisse par des importations illégales n'a pu être évalué qu'avec un grand degré d'incertitude en raison de l'absence de données sur ces importations. Un des objectifs de ce travail de doctorat intitulé : «Evaluation du risque d'introduction d'épizooties par l'intermédiaire d'importations illégales d'animaux et de produits animaux», est de combler cette lacune.

Objectifs de la thèse

Un des objectifs de ce travail de recherche est d'évaluer la quantité d'animaux et de produits d'origine animale importés illégalement. Cette quantité doit englober l'ensemble des animaux et des produits d'origine animale de contrebande, y compris le fromage, les produits laitiers, les œufs, les plumes, les aliments pour animaux, les charcuteries. Les saisies des douanes et des gar-



des-frontières serviront de base à la rédaction de cette thèse. Les données recueillies qui renseignent sur les quantités, les espèces animales, les catégories de marchandises et le pays d'origine seront traitées de manière anonyme et saisies électroniquement. A partir des saisies réalisées, cette étude tentera d'estimer les quantités réelles de marchandises de contrebande en s'appuyant sur les statistiques du tourisme et sur des avis d'experts. Pour calculer la quantité inconnue de ces marchandises, ainsi que l'évaluation des pourcentages de véhicules et de personnes contrôlés, l'expérience des agents des douanes et celle des gardes-frontières sera prise en compte.

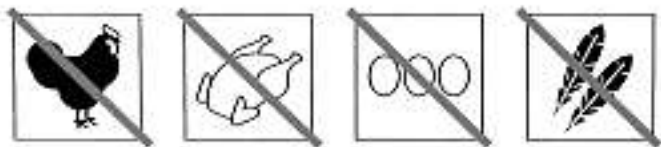
Après avoir estimé cette quantité totale, l'attention se portera principalement sur le virus de la grippe aviaire. Il est nécessaire de restreindre le champ d'étude, car il est impos-

Keine Geflügelprodukte mitbringen!

**Schützen Sie
das Schweizer Geflügel
vor der Vogelgrippe!**

Do NOT bring poultry products into the country!

**Protect
Switzerland's Poultry
from Bird Flu!**



sible de considérer tous les agents pathogènes.

La deuxième partie de ce travail de thèse consistera à évaluer la probabilité que les animaux et les produits animaux importés illégalement soient infectés par le virus de la grippe aviaire. Pour ce faire, il faut connaître l'origine des animaux et des produits d'origine animale ainsi que la situation épidémiologique dans les pays d'origine. Sur la base des connaissances scientifiques actuelles et des avis d'experts, une évaluation sera faite quant aux produits et/ou animaux pouvant encore contenir une grande quantité de virus lorsqu'ils arrivent en Suisse au terme d'un long voyage.

La troisième partie du travail tentera de répondre à la question de la probabilité qu'un animal de rente du cheptel suisse puisse s'infecter par le virus importé. Pour ce faire, il

faut savoir ce qu'il advient des marchandises et des animaux importés illégalement après qu'ils aient passé la frontière : les produits sont-ils importés en contrebande pour un usage personnel ou finissent-ils sur les étals? Les produits importés illégalement sont-ils cuits ou des restes de cuisine et de table sont-ils utilisés crus dans l'alimentation de nos animaux de rente? Quantité de questions auxquelles ce travail tentera d'apporter une réponse ou une évaluation. ■

La collaboration des agents des douanes et des gardes-frontières est précieuse dans le cadre de ce travail de doctorat et je tiens ici à les remercier de leur aide et de leur compréhension. Mes remerciements vont en particulier à Serge Gumy, Markus Zeller, Oliver Kaupp, Alois Stähli et Miroslaw Ritschard.

La grippe aviaire

La grippe aviaire, appelée aussi peste aviaire ou grippe du poulet, est une maladie virale hautement contagieuse et fébrile des oiseaux. La maladie a sévi en Suisse pour la dernière fois dans la volaille de rente en 1930. Notre volaille est aujourd'hui reconnue officiellement indemne de cette épizootie.

Depuis l'année 2003, le virus de la grippe aviaire a été à l'origine de foyers dans des élevages de volailles de rente situés en Asie, en Afrique, en Russie, en Roumanie, au Kazakhstan, en Ukraine, en Turquie, en Croatie, en France, en Suède, en Allemagne, au Danemark, en Grande-Bretagne et en République tchèque. Selon une estimation de l'Organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture FAO, la grippe aviaire aurait causé depuis 2003 et jusqu'à la fin 2006 la mort ou l'élimination de plus de 240 millions de poules pour empêcher une nouvelle propagation de l'épizootie¹⁾.

Outre les interdictions d'importer des oiseaux vivants et leurs produits en provenance des pays touchés, la Suisse a pris des mesures supplémentaires destinées à réduire le risque: confinement de la volaille durant les mois de l'année où le risque est le plus élevé; analyses d'échantillons prélevés sur des oiseaux sauvages et de la volaille; information auprès des voyageurs au moyen d'affiches. Elle a, en outre, intensifié les contrôles aléatoires des voyageurs provenant des pays touchés dans les aéroports de Zurich, Genève et Bâle.

Par ailleurs, la Suisse, l'Allemagne et l'Autriche ont lancé un projet de recherche international baptisé «Constance», qui est mené autour du lac de Constance (www.projekt-constanze.info). Le but de ce projet est de mieux comprendre la grippe aviaire et ses mécanismes de propagation.

1) http://www.fao.org/docs/eims/upload/228650/AIDENews_may07_no46.pdf

Exposition aux substances toxiques dans les bureaux de douane routiers

Respect des valeurs limites à la frontière

Un employeur est légalement tenu de ne pas mettre en danger la santé du personnel sur son lieu de travail. C'est pourquoi la douane collabore étroitement depuis quelques années avec MedicalService, le service médical de la Confédération, pour toutes

les questions de protection de la santé. Les mesures portant sur les substances toxiques effectuées en collaboration avec la SUVA au poste frontière de Bâle/Saint-Louis constituent le dernier exemple en date. Par le Dr **Thomas Ampert** de MedicalService.

«L'exposition aux substances toxiques aux postes frontières très fréquentés nuit-elle à long terme à la santé?» Cette question ne préoccupe pas seulement le personnel douanier concerné, mais également l'AFD en sa qualité d'employeur. En effet, cette dernière est légalement tenue de veiller à ce que la santé de ses employés ne soit pas mise en danger sur leur lieu de travail. En cas de mises en péril, elle doit recourir à des médecins du travail et à d'autres spécialistes de la sécurité au travail si les connaissances nécessaires pour garantir la sécurité et la protection de la santé ne sont pas disponibles à l'interne.

Plusieurs mesures effectuées

La SUVA avait déjà mesuré la pollution atmosphérique aux postes frontières suisses importants. Les résultats avaient montré que les valeurs limites fixées pour le lieu de travail étaient respectées. Les derniers examens remontant déjà à quelques années, une nouvelle évaluation de la situation a été décidée. En juillet 2005, MedicalService a effectué les premiers examens. Pour pouvoir évaluer les

risques pour la santé, les médecins de MedicalService ont chargé la SUVA d'effectuer au poste frontière de Bâle/Saint-Louis des mesures dans des conditions climatiques différentes, soit en automne 2005 et en été 2006, sur le lieu de passage du trafic touristique et du trafic lourd, afin d'obtenir des résultats aussi significatifs que possible. Comme la fermeture de l'autoroute du Gothard durant l'été 2006 suite à un éboulement a occasionné une réduction de la circulation des camions, les mesures au passage du trafic lourd n'auraient pas été très représentatives: elles ont par conséquent été accomplies cet été et sont en cours d'analyse.

Effet des nanoparticules encore inconnu

Outre les poussières fines, les émissions provenant de moteurs diesel (EMD), les polluants atmosphériques gazeux tels que le monoxyde de carbone (CO), le monoxyde d'azote (NO), le dioxyde d'azote (NO₂) et l'ozone (O₃), les particules très fines, ou nanoparticules, ont pu être mesurées grâce à de nouvelles méthodes. Les nano-



particules sont des particules solides mesurant moins de 100 nanomètres (nm). Nano- est un préfixe qui divise par un milliardième (10⁻⁹) l'unité dont il précède le nom. Il n'existe pas encore de valeurs limites pour les nanoparticules, car il reste encore à déterminer à partir de quelle quantité, de quelle grandeur et de quelle composition la santé pourrait être mise en danger.

Valeurs mesurées:	Poussières fines (1)	CO (2)	NO (2)	NO ₂ (2)	DME (2)	O ₃ (Ozon)
	mg/m ³	ml/m ³	ml/m ³	ml/m ³	µg/m ³	ml/m ³
Trafic touristique Novembre 05	< 0,08	0,7	< 1	< 0,1	21	
Trafic touristique Juillet 06	0,1	0,5	0,3	0,1	11	32
Trafic lourd Novembre 05	0,1	0,5	1.6	0,1	57	
Valeurs limites	3,0	30,0	25,0	3,0	100	100

(1) Valeurs maximales

(2) Valeurs moyennes pondérées dans le temps



Résultats nettement inférieurs aux valeurs limites

Les valeurs moyennes de toutes les mesures effectuées jusqu'à présent se trouvent en dessous – parfois clairement – des valeurs limites admises sur le lieu de travail (voir tableau ci-après). Selon le type ou l'état d'entretien du véhicule, une augmentation passagère du monoxyde de carbone et du dioxyde d'azote a été constatée. En ce qui concerne le trafic touristique, les valeurs des polluants atmosphériques n'ont pas présenté de nettes différences entre l'automne

2005 et l'été suivant. Comme on pouvait s'y attendre, les émissions provenant de moteurs diesel se sont avérées plus élevées sur le lieu de passage du trafic lourd que sur celui du trafic touristique. Dans le premier cas, elles se sont élevées jusqu'à 57% des valeurs limites autorisées.

Que faut-il faire?

Au vu des valeurs relevées, des mesures doivent-elles être prises? Vu que les valeurs limites sont respectées, on pourrait s'attendre à ce que de telles mesures soient superflues. Toutefois,

ces considérations ne s'appliquent pas à toutes les substances toxiques. Etant donné que les émissions provenant de moteurs diesel sont susceptibles d'occasionner le cancer, seule prévaut l'obligation de les réduire le plus possible, l'objectif étant de limiter au maximum les risques pour la santé. En ce qui concerne le trafic touristique, le taux d'émissions provenant de moteurs diesel se situe à un niveau acceptable. Dans le cas du trafic lourd, des valeurs record atteignant plus de 50% des valeurs limites admises sur le lieu de travail ont été enregistrées. Les spécialistes de la SUVA exigent que l'exposition du personnel aux substances toxiques soit diminuée par la prise de mesures techniques. La possibilité d'aspirer les gaz à proximité des dispositifs d'échappement, comme c'est déjà le cas à d'autres postes frontières, devrait être examinée.

Mesures organisationnelles

Le volume de trafic et le type des véhicules ne peuvent pas être influencés par la douane. Il existe cependant d'autres possibilités pour réduire l'exposition des collaborateurs aux substances toxiques. Il s'agit notamment de prendre des mesures organisationnelles, par ex. régler la durée de travail (augmentation de la rotation des postes, temps d'engagement plus courts et pauses plus fréquentes en cas de volume de trafic élevé), intensifier le nettoyage du lieu de travail (à l'intérieur des cabines et dans l'aire douanière) et observer certaines mesures d'hygiène (se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail, ne pas conserver de nourriture sur le lieu de travail). Finalement, il faut encore mentionner qu'il serait préférable de renoncer à fumer, car cela provoque pour le personnel une charge polluante supplémentaire qui pourrait être évitée. ■

Trafic aérien

Yverdon-les-Bains accueille des vols transfrontières grâce à la douane

Après les essais pilotes effectués à Mollis et à Lommis, la douane a offert à fin 2006 à d'autres aéroports régionaux de Suisse la possibilité d'obtenir le statut d'«aérodrome à trafic toléré». L'Air-Club d'Yverdon-les-Bains a profité de cette opportunité. Grâce au

nouveau régime douanier, l'aérodrome d'Yverdon-les-Bains peut également accueillir des vols internationaux depuis le 1er mai. Marc Moret, chef du bureau de douane de Chavornay, s'exprime au sujet de la signification et des avantages de ce nouveau statut.

Le statut d'«aérodrome à trafic toléré» autorise l'envol direct pour l'étranger, ainsi que l'atterrissage en provenance de l'étranger, d'aéronefs à bord desquels ne peuvent se trouver, outre les effets personnels de l'équipage et des passagers, que des marchandises privées dans les limites des exonérations de redevances. Il s'agit du même principe que les routes à trafic toléré (RTT). L'équipage ainsi que les passagers doivent en outre être en possession de documents d'identité valables pour la Suisse. Les personnes soumises à l'obligation d'un visa pour entrer en Suisse doivent atterrir comme autrefois dans un aérodrome douanier. En outre, dès l'entrée en vigueur des accords de Schengen, seuls des vols intra-Schengen seront autorisés. Les vols extra-Schengen devront emprunter obligatoirement un aérodrome douanier. La procédure stipule que la douane est responsable du contrôle des marchandises, tandis que la Police cantonale est compétente en matière de contrôle des personnes. Une délégation de ce dernier au Corps des gardes-frontière est cependant possible sur la base d'un accord conclu avec la Police.

Le nouveau statut en trois mois

L'Air-Club Yverdon-les-Bains, exploitant de l'aérodrome d'Yverdon, conscient qu'un tel statut serait un atout pour le développement de l'aérodrome d'une part, et pour la



région d'autre part, a immédiatement déposé une demande auprès de la douane. Grâce au dynamisme du chef de place et du président de l'Air-Club, ainsi qu'à une excellente collaboration avec l'ID Chavornay (bureau de contrôle) et la Police cantonale vaudoise, les conditions pour l'obtention du nouveau statut ont été réalisées en trois mois seulement: création du système d'annonce via Internet, réglementation locale, séances d'information pour les pilotes et essais du système. Il faut relever que l'aérodrome de Mollis a mis à disposition de l'Air-Club Yverdon-les-Bains son système informatique. Et c'est ainsi que depuis le 1er mai 2007, une convention tripartite (Air-Club Yverdon-les-Bains, Police cantonale vaudoise et AFD) accorde à l'aérodrome d'Yverdon-les-Bains le statut d'«aérodrome à trafic toléré».

Processus simple

Entièrement informatisé, le processus d'annonce des vols se fait exclusive-

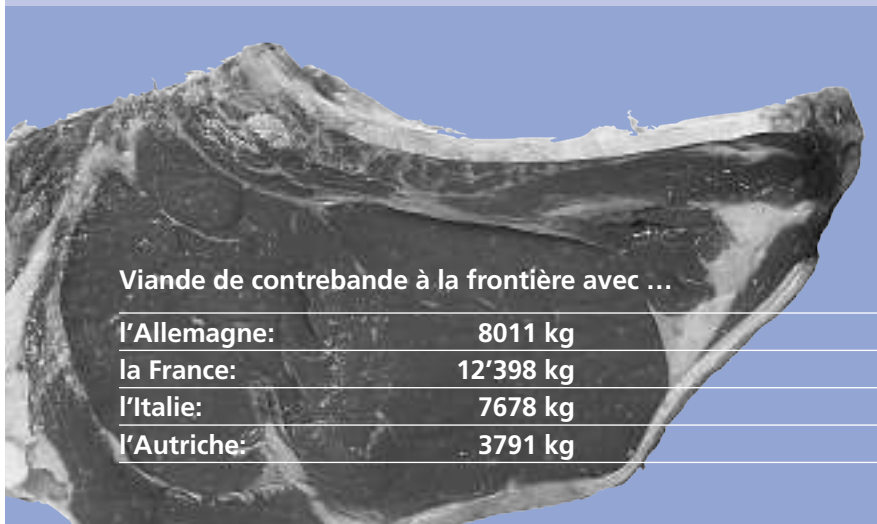
ment par courriels, selon le schéma suivant:

- Le pilote annonce son vol sur un formulaire ad hoc directement sur le site Internet de l'aérodrome (minimum deux heures avant l'arrivée et minimum une heure avant le départ), ainsi que les éventuels passagers
- L'annonce électronique arrive chez l'exploitant de l'aérodrome, en l'occurrence l'Air-Club Yverdon-les-Bains
- L'exploitant, après avoir contrôlé les données, transmet l'annonce simultanément à la douane et à la Police, qui décident d'un éventuel contrôle.
- Sans présence de la douane ni de la police à l'heure de départ/arrivée annoncée, la libération est automatique.

Profitant immédiatement de cette nouvelle procédure, les premiers vols transfrontières ont eu lieu le 1^{er} mai déjà. Gageons que les membres de l'Air-Club Yverdon-les-Bains (environ 200 pilotes) et les entreprises d'Y-Parc (vols d'affaire) profiteront pleinement de ces vols transfrontières. ■

En bref

2006: 32 tonnes de viande de contrebande



Viande de contrebande à la frontière avec ...

l'Allemagne:	8011 kg
la France:	12'398 kg
l'Italie:	7678 kg
l'Autriche:	3791 kg

C'est à partir de la France que les tentatives d'introduire de la viande en contrebande dans notre pays ont été les plus fréquentes.

Conférence Tarif et droit 2007

Cette année, la conférence Tarif et droit s'est tenue à Jongny (VD). Elle a réuni, sous la direction des vice-directeurs Hermann Kästli et Roman Bisaz, des cadres et des experts du tarif de l'AFD ainsi que des représentants des autorités partenaires étrangères. Outre sur les thèmes proposés par les directions d'arrondissement, les discussions ont porté principalement sur la nouvelle loi sur les douanes, en vigueur depuis le début du mois de mai. Les questions des régimes douaniers, de l'origine, de l'internet et de la description des marchandises ont également fait l'objet d'un traitement approfondi. Les discussions ont

encore porté sur les conséquences de la réforme du code des douanes (règlement [CE] n° 648/2005) pour la Suisse, les contrôles de police routière dans le trafic des marchandises commerciales, la charte de la statistique du commerce extérieur, les expériences faites avec la liste des exclusions visées à l'art. 2 du règlement (CE) n°1917/2000, les accords de libre-échange, l'analyse des risques dans le domaine des COV, l'impôt sur les huiles minérales grevant les carburants gazeux et les biocarburants, la taxe CO₂ sur les combustibles, et les nouveautés dans le domaine du T@res / Tadoc. *Philippe Poncioni, Analyse des risques, DGD*



Comprenez-vous le tarif?

«Huiles essentielles et résinoïdes; produits de parfumerie ou de toilette...»

Cette rubrique est consacrée à la présentation de positions tarifaires. Dans cette édition: le chapitre 33, qui comprend les huiles essentielles et les résinoïdes, les produits de parfumerie ou de toilette préparés et les préparations cosmétiques.

3301: Huiles essentielles (déterpénées ou non), y compris celles dites «concrètes» ou «absolues»; résinoïdes; oléorésines d'extraction; solutions concentrées d'huiles essentielles dans les graisses, les huiles fixes, les cires ou matières analogues, obtenues par enflourage ou macération; sous-produits terpéniques résiduels de la déterpénation des huiles essentielles; eaux distillées aromatiques et solutions aqueuses d'huiles essentielles.

3302: Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons.

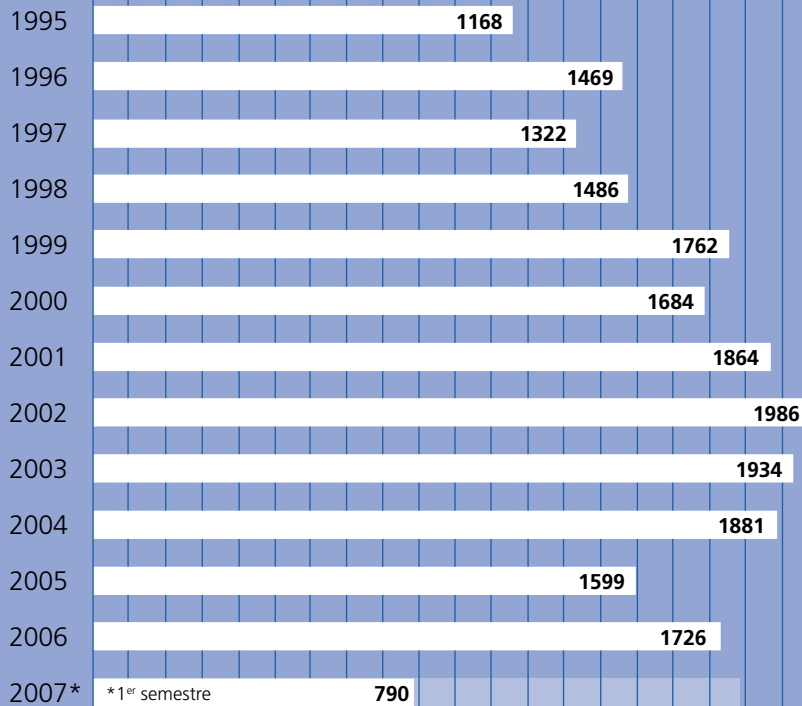


En bref

Faux documents saisis par la douane et le Corps des gardes-frontière



Année



Les falsifications concernent principalement les permis de conduire, les passeports, les cartes d'identité et les autorisations de séjour.

Accord avec les Etats-Unis paraphé

Cet été, le directeur général des douanes Rudolf Dietrich et son homologue américain W. Ralph Basham, commissaire du Bureau des douanes et de la protection des frontières (US Customs and Border Protection), ont paraphé l'accord entre la Suisse et les Etats-Unis relatif à l'assistance mutuelle entre les administrations douanières. Lors du paraphe de l'accord durant une séance du Conseil de coopération douanière tenue à Bruxelles, les deux négociateurs en chef ont déclaré que les négociations étaient terminées et que le texte de l'accord devait être considéré comme définitif.



Le directeur général des douanes Rudolf Dietrich et son homologue américain W. Ralph Basham échangent les documents paraphés.

La douane saisit de très importantes quantités de drogue

Jusqu'au milieu du mois d'août, la douane a séquestré 200 kilos d'héroïne et 133 kilos de cocaïne. Cela représente 141 kg d'héroïne en plus que durant toute l'année dernière (59 kg), tandis que 193 kg de cocaïne avaient été saisis en 2006. Les saisies de khat ont également pris l'ascenseur, 900 kg ayant été séquestrés durant les huit mois et demi de cette année (2006: 690 kg). La même tendance se dessine pour les produits du cannabis (672 kg contre 95 kg en 2006) et les substances psychotropes (82 000 doses contre 50 000). Les saisies les plus importantes ont eu lieu durant les mois de juillet et d'août: 165 kg d'héroïne, 50 kg de cocaïne, 220 kg de khat et 57 000 doses de substances psychotropes. A. Canonica/D. Möll, DGD



Les collaborateurs personnels des conseillers fédéraux partent à la découverte de la douane et du Corps des gardes-frontière de Bâle

En juin, les douaniers et les gardes-frontière de Bâle ont reçu des visiteurs très particuliers: les collaborateurs personnels des sept conseillers fédéraux, qui, dans le cadre de leur sortie annuelle, se sont rendus dans le nord de la Suisse. Au commandement du Corps des gardes-frontière de la région de Bâle, les visiteurs bernois ont été accueillis par le commandant Markus Hubeli. Celui-ci leur a décrit la situation actuelle et présenté le dispositif d'engagement du Corps des gardes-frontière bâlois. Après avoir fait un crochet par la centrale d'engagement nord, le groupe a visité le poste de gardes-frontière de Bâle / Weil Autoroute. Là, les activités ayant trait aux visas ont soulevé un intérêt tout particulier. Les nombreuses questions posées par les collaborateurs personnels des conseillers fédéraux attestent l'intérêt du travail du Corps des gardes-frontière.

La journée s'est poursuivie par la visite du bureau de douane de Bâle / Weil Autoroute, où la délégation bernoise a eu un aperçu du travail quotidien des douaniers «au front»: dédouanement, RPLP, scanner mobile, contrôles de sécurité dans le trafic lourd, etc. Afin d'apercevoir l'ensemble de l'installation douanière, les visiteurs sont montés sur le toit du bureau de douane. Là, le directeur d'arrondissement a souligné l'importance de la procédure «franchissement de la frontière par les marchandises et par les personnes», procédure au cours de laquelle la douane exécute de nombreuses tâches de la Confédération. Un petit apéritif, marqué par des discussions



animées – notamment sur la RPLP et sur le rôle fiscal de la douane –, a clos le programme. Rudolf Nebel, di-

recteur des douanes à Bâle, et Patrick Gantenbein, région Cgfr de Bâle

Portrait: Michaela Rickenbacher, cheffe de l'état-major du commandement du Cgfr

«Ici, j'assume des responsabilités»

Dans son enfance, elle rêvait de devenir médecin, ou plus exactement chirurgienne. Mais aujourd'hui, au lieu de prendre en charge des patients dans une salle d'opération, **Michaela Rickenbacher**, en sa qualité de cheffe de l'Etat-major du commandement du Corps des gardes-frontière, se penche principalement sur des questions relatives à la coopération nationale en matière de sécurité. Cette juriste, titu-

laire d'un doctorat en droit, et ancienne conseillère spécialisée du conseiller fédéral Samuel Schmid accorde peu d'importance aux discussions sans fin et aux vains débats. Elle préfère au contraire prendre des décisions ou collaborer avec ceux qui souhaitent faire avancer les choses. C'est pourquoi son poste de collaboratrice du chef du Cgfr, Jürg Noth, lui convient à merveille.

wp. «Après mon départ du Secrétariat général du DDPS, j'ai vécu mes trois premiers mois au commandement du Cgfr comme un petit choc culturel», rapporte Michaela Rickenbacher. Le DDPS est un département certes très dynamique, mais Michaela Rickenbacher y a travaillé durant onze ans essentiellement sur des questions stratégiques et conceptuelles. Il en va tout autrement du Cgfr: «Ici, nous prenons des décisions qui ont des conséquences directes sur le travail quotidien au front. Souvent les réactions ne manquent pas». C'est précisément ce défi qui lui plaît: «Ici, j'assume des responsabilités et peux faire bouger les choses».

Renforcer l'interconnexion du Cgfr

Michaela Rickenbacher est une spécialiste de la coopération en matière de sécurité, domaine qui l'accompagne depuis le début de sa carrière. Au commandement du Cgfr, elle a la possibilité de partager, et d'accroître, ses connaissances sur le sujet, car la collaboration nationale et internationale joue un rôle toujours plus décisif pour la sécurité intérieure de la Suisse. Michaela Rickenbacher est persuadée qu'un instrument civil de sécurité doit être mis en place au niveau fédéral. En outre, elle souhaite encore renforcer à l'avenir l'interconnexion du Cgfr avec les cantons et ses partenaires suisses et étrangers. «C'est uniquement de cette manière que le Cgfr

pourra s'ancrer dans le paysage suisse de la politique de sécurité. Que nous disposions avec l'activité douanière, à côté de la sécurité, d'un deuxième pôle fort constitue un atout».

Maintenir le dialogue

Sa tâche consiste principalement, selon elle, à créer une certaine unité dans la diversité du Cgfr. «Même si nous avons huit différentes régions gardes-frontière et un commandement à Berne, nous constituons un corps d'importance nationale», assure Michaela Rickenbacher. Elle ne souhaite en aucun cas être une bureaucrate. Elle envisage son rôle comme servant les collaborateurs et collaboratrices qui sont actifs au front. «Je veux m'engager pour que les souhaits des gardes-frontière soient



pris au sérieux au commandement central. Nous devons agir en tenant compte de leurs besoins», constate-t-elle sans ambiguïté. C'est pourquoi elle souhaite en particulier maintenir le dialogue et de bonnes relations entre les collaborateurs et encourager l'échange de points de vue. Des facultés qui lui seraient également bien en tant que médecin. ■

La nouvelle cheffe d'état-major

Michaela Rickenbacher, née à Zoug en 1970, a grandi à Vevey. Elle a obtenu une licence en droit à l'université de Lausanne, puis un doctorat en droit international à Genève. Dès 1995, elle travaille au service juridique de l'état-major général et dans le domaine de la politique de sécurité et de la défense de l'actuel DDPS sous les conseillers fédéraux Kaspar Villiger, Adolf Ogi et Samuel Schmid. Durant les derniers quatre ans et demi, elle a œuvré comme conseillère spécialisée en matière de politique de sécurité et de protection

de la population au sein de l'état-major du conseiller fédéral Schmid. En sa qualité de cheffe d'état-major au commandement du Cgfr, elle assume les tâches suivantes: gestion du personnel et de l'organisation, finances et gestion de la qualité (y compris le controlling), collaboration nationale et internationale en matière de sécurité, communication, recrutement, soutien à la conduite. Ses loisirs comprennent la musique (le saxophone), le vélo, le ski et le sport de combat (ju-jitsu).

L'invité de Forum D.: Nicolai Schipfer, commissaire principal et suppléant du chef de l'office de police fédérale de Weil am Rhein

Nous parlons la même langue

Notre époque est placée sous le signe de la mondialisation, dont un des effets secondaires est une criminalité de plus en plus mobile. Par conséquent, la collaboration policière revêt une importance croissante. A cet égard, une collaboration internatio-

nale efficace des autorités exerçant leur activité à la frontière est indispensable. Le commissaire principal Nicolai Schipfer s'exprime au sujet de la collaboration internationale entre le Corps des gardes-frontière et la police fédérale allemande.

Sur toute la frontière Nord de la Suisse, l'office de police fédérale de Weil am Rhein (BPOLAMT WEI) assume ses tâches de police frontière et de police ferroviaire de façon intégrée, en collaboration avec l'inspection de police fédérale (BPOLI) chargée de la lutte contre la criminalité et les cinq inspections régionales subordonnées. C'est la convention policière germano-suisse qui constitue la base de notre collaboration policière avec les commandements des régions gardes-frontière I, II et VII.

Mettre les forces en réseau

Sur le plan stratégique, des entretiens réguliers réunissant les cadres des deux pays permettent de discuter ouvertement des mesures à prendre et de coordonner les opérations communes, cela dans le but de renforcer l'interconnexion des forces. A cet égard, le projet le plus récent consiste en une analyse commune de la situation en matière de sécurité, qui permet aux forces d'intervention de prendre des mesures ciblées sur



Des représentants de la police fédérale allemande et du Cgfr se rencontrent régulièrement pour des entretiens.

la base de pronostics. A mon sens, cette analyse commune représente incontestablement une plus-value: elle permet de réagir rapidement de part et d'autre de la frontière, de bien faire circuler l'information, d'exploiter les connaissances géographiques de chaque partenaire et de cultiver de précieux contacts personnels. Les engagements d'une certaine envergure renforcent la compréhension mutuelle à tous les échelons. Après tout, nous parlons la même langue.

Coordonner les engagements

Sur le plan opérationnel, les postes de gardes-frontière et la BPOLI collaborent à l'échelon tactique: engagements communs, patrouilles communes et postes de contrôle communs. Pour moi, l'avantage essentiel consiste en la coordination des interventions effectuées dans les deux espaces frontaliers. Le recours à des patrouilles binationales permet de déplacer rapidement les forces d'intervention des deux côtés de la frontière en fonction des événements afin d'exploiter au mieux l'espace d'engagement. Le contrôle des personnes et des choses est effectué efficacement et rapidement dans les systèmes de recherche des deux pays; pour les voyageurs, les temps d'attente liés aux contrôles policiers s'en trouvent réduits. L'échange d'informations importantes, par exemple pour les recherches d'une actualité brûlante, a lieu immédiatement sur place ou directement par l'intermédiaire des centrales d'engagement,



Lt col Werner Schöni, commandant de la région Cgfr II Schaffhouse/Thurgovie et le commissaire divisionnaire Armin Schuster, chef du BPOLAMT WEI.

ce qui permet d'éviter toute perte de temps.

L'EURO 08, un défi

Avec le temps, des amitiés se sont nouées. Pour la plupart des membres de la police fédérale, les patrouilles avec les gardes-frontière, au cours desquelles chacun profite du savoir-faire de son partenaire, sont presque devenues de la routine. Je pourrais très bien m'imaginer que les deux autorités finissent par planifier et coordonner leur travail policier dans un bâtiment de service commun et que la vue d'une patrouille mixte à la frontière germano-suisse ne surprenne plus aucun citoyen. Parmi les défis qui nous attendent, je me réjouis tout particulièrement du championnat d'Europe de football 2008. ■

Questionnaire: rempli par Robert Lüssi (51 ans), nouveau chef de la division principale Tarif douanier et statistique du commerce extérieur de la DGD depuis le 1^{er} septembre 2007

Comment se sent-on en tant que tout nouveau membre de la direction de l'AFD?

Très bien, mais naturellement aussi tendu.

Vous avez dirigé pendant des années le service des affaires internationales et, en qualité de «diplomate de la douane», vous vous êtes souvent rendu à l'étranger. Y a-t-il une mission qui vous a laissé un souvenir particulièrement vif?

J'ai vécu d'innombrables missions qui m'ont laissé des impressions indélébiles. C'est notamment le cas du lancement de la mission au

Kosovo, à l'occasion duquel, dans notre hôtel à Pristina, on nous a ordonné, pour des raisons de sécurité, de poser le verre à dents sur la poignée de la porte. Je ne me suis pas non plus senti très à l'aise lors d'un voyage en Albanie effectué dans le cadre de la lutte contre la corruption: un magasin dans lequel j'avais fait des achats a été la cible de tirs peu après mon passage. Je garde un très bon souvenir de la cordialité et de l'hospitalité qu'il m'a été donné de rencontrer surtout en Afrique et en Asie centrale.

Que vous ont enseigné les expériences que vous avez faites dans le domaine des relations internationales?

J'ai surtout appris à être patient. Mais j'ai aussi appris que faire confiance et se montrer ouvert sont des attitudes payantes. Il vaut également la peine de faire preuve d'obstination. Par ailleurs, j'ai appris que le fait d'être Suisse est un grand avantage sur la scène internationale. Enfin, mes nombreux voyages m'ont appris à apprécier la prospérité et les conditions sociales dont on jouit en Suisse.

Vous avez commencé votre carrière dans l'administration des douanes en 1976, en tant que spécialiste de douane à l'ID de Thayngen-Strasse. Aujourd'hui, trente et un ans plus tard, vous êtes vice-directeur à l'AFD. Pouvez-vous donner quelques conseils aux jeunes employés concernant la manière de mener leur carrière?

Il faut toujours aller de l'avant,



apprendre des langues étrangères, continuer à se former, être ouvert à la nouveauté et accepter la mobilité et la flexibilité exigées à la douane.

En tant que chef du service des affaires internationales, vous aviez deux collaborateurs sous vos ordres. Maintenant, vous vous retrouvez à la tête d'une division principale dans laquelle travaillent plus de 120 collaborateurs. Comment vivez-vous cette situation?

Si l'on compte le personnel engagé à l'étranger, je dirigeais environ 30 collaborateurs. Je vais garder les mêmes principes de conduite du personnel, à savoir respecter l'autre, keep it short and simple, communiquer ouvertement, fixer des objectifs et penser / agir en donnant toujours la priorité aux processus.

Quels conseils vous a donnés votre prédécesseur, Roman Bisaz?

Il a souligné à quel point il est important, en cas de changement, d'associer aussi vite que possible les personnes concernées au processus, surtout lorsque celles-ci sont des partenaires de la douane.

Comment vous décririez-vous?

Comme exigeant, curieux, conséquent et déterminé. ■

Veillez compléter les phrases suivantes:

Si je n'avais pas atterri à la douane, aujourd'hui je serais... peut-être artiste peintre.

J'apprécie que mes collaborateurs... soient ouverts, loyaux, flexibles, qu'ils travaillent ensemble en vue des objectifs et qu'ils ne perdent jamais le sens de l'humour.

J'ai toujours du temps pour... ma famille.

Au cours de la première année que je passerai à la tête de la division, je veux... me mettre bien au courant de mon nouveau travail, conserver autant que possible tout ce qui a fait ses preuves et soumettre les processus et les structures à une analyse critique.

En tant que membre de la direction, je veux... faire part de mon expérience aux autres membres et apprendre de l'expérience de ces derniers.

Boîtes à déclarations

Mise en boîte à la douane

Le 1^{er} mai, des boîtes à déclarations ont été mises en service dans quelque 100 passages frontières de Suisse. Le public a ainsi la possibilité de déclarer des marchandises par écrit lors de son entrée dans le pays quand le personnel garde-frontière est absent. Pour que toutes les boîtes puissent être installées à temps dans toute la Suisse, il a non seulement fallu

fournir un gros travail de coordination, mais aussi surmonter quelques obstacles sur le plan logistique. Fabrizio Borla, de la section Immeubles de la DGD, et Peter Imsand, du centre immobilier de Genève, nous disent comment le projet a été mis sur les rails et concrétisé.

Un nombre croissant de postes frontières – avant tout de petits postes peu fréquentés – ne sont plus occupés que partiellement ou ne sont plus occupés du tout; la douane a donc décidé d'y installer ce qu'il est convenu d'appeler des boîtes à déclarations. Cette mesure a pour but d'épargner aux voyageurs ayant des marchandises à dédouaner le détour par un poste frontière occupé.

Un maniement aussi simple que possible

La production des boîtes devait respecter les contraintes suivantes: elles devaient avoir une conception uniforme dans toute la Suisse, être constituées d'un matériau robuste, et leur maniement par les voyageurs devait être aussi simple que possible. Après d'importants travaux de planification, d'évaluation et de test dans les différents services concernés, le groupe de projet s'est réuni pour la première fois en novembre 2006 afin de passer à la phase de mise en œuvre. Ce groupe comportait des collaborateurs des sections Procédures douanières, Exploitation, Immeubles et Matériel, ainsi que du commandement du Cgfr. Un groupe de projet constitué de représentants des centres immobiliers et des centres du matériel des directions d'arrondissement a été formé en parallèle. Ce groupe avait pour mission d'organiser l'installation et la mise en service aux différents emplacements prévus.



Dans un premier temps, des interlocuteurs ont été définis pour chaque région et pour chaque poste gfr dans lequel une boîte à déclarations était prévue. Une information a par ailleurs été donnée quant aux aspects juridiques et procéduraux du nouveau système de déclaration. Ce n'est qu'ensuite que la phase finale du projet, à savoir le montage aux différents emplacements prévus, a pu commencer. A la fin avril, les dernières boîtes avaient atteint leur destination, y compris dans le Jura. Un retard s'est en effet produit dans cette région, que le chauffeur de l'entreprise de transport ne connaissait pas spécialement bien. Lorsqu'il a voulu remettre les boîtes au poste de garde-frontière chargé de les réceptionner, plus personne ne se trouvait sur place. Ne voulant pas couper les cheveux en quatre, il a alors déchargé les boîtes au restaurant le plus proche, en



priant le personnel de bien vouloir les transmettre le lendemain aux gardes-frontière. Mais il y a encore eu d'autres obstacles à surmonter, architecturaux ceux-ci. Il est par exemple arrivé que l'on doive renoncer à fixer les boîtes sur des murs de bâtiments parce que ceux-ci avaient le caractère de monuments historiques. A un autre endroit, des problèmes se sont produits lors du montage parce que la façade prévue était en verre et en aluminium. On a alors dû rapidement produire une construction supplémentaire en acier ainsi qu'une plaque de base. Il a ensuite fallu recourir aux services d'un maçon pour amarrer le tout dans le sol au moyen d'un socle en béton.

Mais, en fin de compte, une solution a pu être trouvée à chaque emplacement pour les nouvelles boîtes à déclarations et les panneaux indicateurs qui les accompagnent. ■

Cgfr: engagements d'hélicoptères

«Le risque zéro n'existe pas»

Après l'accident d'il y a six ans, qui a entraîné la mort de trois gardes-frontière et d'un pilote militaire, le Corps des gardes-frontière a élaboré un projet d'engagement et de formation pour les engagements d'hélicoptères. Forum D. a demandé au chef du service spécialisé, **Alex Grand**, quels enseignements on avait tiré de l'accident, en quoi la formation consistait et qui était concerné par cette dernière.

wp. Monsieur Grand, comment expliquer l'accident qui s'est produit voilà six ans?

C'est difficile à expliquer. La préparation du vol n'a pas pu être reconstituée et il n'y a pas de survivants que nous pourrions interroger sur les circonstances de l'accident. Aucun défaut technique n'a été constaté en ce qui concerne l'hélicoptère. Il est ainsi quasiment certain qu'il s'agit d'une erreur humaine. L'équipe n'a tout simplement pas dû voir le câble téléphonique aérien.

Quelles ont été les conséquences de l'accident?

Nous avons tout d'abord signé un accord sur les prestations avec les Forces aériennes qui fixe les droits et

les obligations de chacune des deux parties. Un projet d'engagement et de formation a ensuite été élaboré et coordonné avec les Forces aériennes. Enfin, nous sommes en train d'améliorer l'équipement, avant tout dans le domaine de la transmission. Nous avons en outre créé une organisation de service spécialisé au sein du Cgfr dans laquelle toutes les régions Cgfr sont représentées et qui doit conduire à la mise en œuvre uniforme du projet d'engagement et de formation.

Que comprend cette formation?

La formation est divisée en quatre modules. Le premier module consiste à donner à tous les aspirants des informations générales sur les

engagements d'hélicoptères. Le deuxième module forme les gardes-frontière qui prennent part à des engagements tactiques de transport aérien. Le troisième module forme tous les chefs d'engagement qui planifient et effectuent des engagements d'hélicoptères et le quatrième tous les spécialistes qui sont transportés à bord d'hélicoptères.

Qui est vraiment concerné par la formation?

La sélection sera effectuée par les régions Cgfr après entente avec le chef de poste. Entrent tout d'abord en ligne de compte les gardes-frontière des postes mobiles et combinés. Etant donné qu'il s'agit de volontaires, nous n'effectuons au-



cun test d'aptitude. Jusqu'à ce jour, quelque 250 gardes-frontière ont achevé les modules deux à quatre.

Quelles conditions les gardes-frontière qui effectuent des vols dans le cadre d'engagements d'hélicoptères doivent-ils remplir?

En matière d'aviation, la discipline est la règle d'or. S'ajoutent à cela un bon sens de l'orientation et l'aptitude à s'intégrer parfaitement dans une équipe. Une équipe est composée de deux membres team hélicoptère formés dans l'engagement tactique (MTH) et d'un chef engagement héli (CEHG).

Combien de fois par année cette formation sera-t-elle dispensée?

En principe, un à deux cours des divers modules auront lieu chaque année. Le temps de formation effectif sera ainsi réduit au minimum. Nous souhaitons en effet consacrer le plus de temps possible aux vols. L'entraînement et l'expérience devront être acquis lors d'engagements réels.

Où et à quelle fréquence le Cgfr engage-t-il des hélicoptères?

Nous engageons les hélicoptères quasiment dans toute la Suisse. Il ne se passe pas une semaine sans que nous soyons engagés à quelque part.

Comment faut-il se représenter un tel engagement?

Le processus commence auprès du chef de poste, qui délivre un mandat écrit à son CEHG. Ce dernier analyse la mission, évalue la situation et prend une décision. Il présente ensuite l'idée de manœuvre à son équipe et au pilote à l'occasion d'un briefing. Le CEHG dirige le pilote dans l'engagement. Les deux MTH le soutiennent en surveillant le terrain et effectuent des contrôles au sol sur ses ordres. A la fin de l'engagement, l'ensemble de l'équipe effectue un débriefing et le CEHG consigne le résultat de l'engagement dans un bref rapport.

Comment se déroule la collaboration entre le team hélicoptère et le pilote militaire?

Le CEHG est responsable de l'exécution tactique du mandat. Il détermine la tactique, la trajectoire de vol et les zones ou objets à contrôler. Sur la base des directives régissant le service de vol, le pilote est responsable de l'aspect aéronautique de la mission. Dans tous les cas, sa décision est prioritaire sur celle du CEHG.

Quels développements imaginez-vous en matière d'engagements d'hélicoptères du Cgfr?

Nous nous sommes fixés les objectifs suivants: poursuivre la collaboration fructueuse avec les Forces aériennes, maintenir la formation à un niveau élevé et faire des progrès dans le domaine de la communication cryptée (Polycom). J'espère également de tout coeur que nous ne serons pas touchés par d'autres accidents, même si le risque zéro n'existe pas. ■



Le service des enquêtes communique

Entraide judiciaire en faveur de la douane russe

Se fondant sur une demande d'entraide judiciaire de la douane russe, le service des enquêtes de la douane suisse a ouvert une enquête de grande ampleur. L'affaire portait sur l'exportation illégale – du point de vue des autorités russes – de biens d'importance stratégique hors de Russie. Grâce à de fausses déclarations, un négociant est parvenu à déjouer la vigilance des autorités douanières russes et à exporter ainsi vers la Scandinavie quelque 43 000 tonnes au total d'un aluminium valant environ 15 millions de dollars.

Des orchidées protégées à une foire aux plantes

Lors d'une foire aux plantes organisée en Suisse centrale, les enquêteurs de la douane ont contrôlé un exposant qui ne figurait pas dans le répertoire de la foire. Ce contrôle a permis de constater que les certificats phytosanitaires présentés par ce marchand sud-américain ne correspondaient pas aux plantes exposées à son stand. Des recherches ont permis d'établir que les 150 orchidées exposées appartenaient toutes à des espèces protégées. Le marchand les avait introduites dans notre pays en contrebande en passant par l'Allemagne.

Comment se procurer facilement des preuves d'origine

Afin de pouvoir revendre ses voitures d'occasion suisses en Grèce à de meilleures conditions, un négociant les faisait d'abord immatriculer au Liechtenstein. Etant donné que les documents d'immatriculation et la preuve d'origine doivent faire état du même pays, il avait encore besoin d'un justificatif approprié. Il n'a alors pas hésité à établir, à l'aide de son



ordinateur, de fausses factures portant l'en-tête d'un ancien partenaire commercial domicilié dans la principauté, factures qu'il munissait, pour faire bon poids, d'une déclaration d'origine et d'une signature falsifiée. Les enquêteurs de la douane ont pu prouver au négociant l'établissement de huit déclarations d'origine falsifiées au total, pour une valeur de 43 000 francs. La fraude est apparue lorsque l'ancien partenaire commercial est tombé sur les fausses factures et a dénoncé les faits à la police.

Des œuvres d'art déclarées à des prix artificiels

Lors du dédouanement, une valeur de 4700 francs a été déclarée pour trois tableaux de l'artiste anglais Arthur Rackham. Le service des enquêtes a cependant découvert que la valeur effective de ces tableaux se montait à quelque 160 000 francs. La destinataire a dû payer après coup des redevances de l'ordre de 12 000 francs. Bien que la douane se contente de contrôles par sondages (il est vrai ajustés aux risques), elle découvre régulièrement des cas dans lesquels une valeur beaucoup trop basse est déclarée pour des œuvres d'art. Au cours des trois dernières années, ce sont quelque 760 000 francs de redevances qui ont été perçus après coup dans ce domaine.



Caution pour montre de luxe

En procédant au contrôle des bagages dans la voie verte, des douaniers de l'aéroport de Genève ont découvert dans les effets d'un voyageur une montre suisse de marque d'une valeur d'environ 400 000 francs. Il s'est avéré que l'homme – un collectionneur de montres de luxe – se rendait en Suisse pour la faire mettre aux enchères par une société spécialisée. Des représentants de la société de vente aux enchères ont confirmé les faits. Etant donné que cette entreprise est habilitée à importer ses marchandises en procédure de report (TVA), le voyageur a «simplement» dû déposer une caution de 10 000 francs.

Facture bricolée pour des travaux de construction

Les tentatives de soustraction de TVA ne se limitent pas à l'importation d'objets d'art ou d'articles de luxe. Les travaux de construction que des entreprises étrangères effectuent en Suisse donnent aussi régulièrement lieu à des fraudes. Une entreprise française qui participait à la rénovation d'un bâtiment à Genève a par exemple déclaré une valeur de 1,6 million de francs pour des matériaux importés et des travaux, soit un montant inférieur de plus de 500 000 francs à la valeur réelle finalement établie par le service des enquêtes.

Travail bénévole du Cgfr

Des gardes-frontière apportent leur soutien à une famille de paysans de montagne

Cet été, plus d'une douzaine de gardes-frontière bâlois ont apporté leur soutien à une famille de paysans de montagne. Pendant trois jours, les membres de l'association sportive de la Région Cgfr de Bâle

ont œuvré dans la région de Bannalp (NW). De telles opérations d'aide correspondent à une tradition dans le Cgfr. Par **Patrick Gantenbein**, commandement des gardes-frontière de Bâle.



Cet été, plus d'une douzaine de gardes-frontière se sont mis, pendant trois jours et à titre bénévole, au service d'une famille de paysans de montagne. A cette occasion, ils ont participé à l'assainissement d'une étable menaçant ruine. Placé sous la direction d'Alois Kiser, chef du poste de gardes-frontière du Leimental et président de l'association sportive, le groupe venu de Bâle s'est réparti les tâches. Un détachement s'est chargé de divers travaux de manœuvre. Une autre équipe a construit l'amenée d'eau et a érigé une clôture. L'isolement de l'étable, située à 1900 m d'altitude, rendait les travaux très pénibles, d'autant plus que les moyens techniques à disposition étaient limités et que l'électricité devait être fournie par un groupe électrogène.

Pour la troupe de bénévoles, l'effort physique commençait du reste avant le début du travail sur le chantier. En effet, il fallait d'abord accomplir 30 minutes de marche sur l'Alp Oberfeld. Même si les condi-

tions atmosphériques n'étaient pas optimales, les travaux ont pu être terminés dans les délais.

Les engagements bénévoles des gardes-frontière bâlois correspondent à une tradition. Tout a commencé au printemps 1999, après un hiver marqué par les avalanches. Alois Kiser était consterné par les ravages subis par la zone alpine. C'est ainsi qu'il a eu l'idée de faire quelque chose pour la population suisse de montagne. Pour organiser les engagements, il a reçu dès le début le soutien de Willi Haas, chef du poste de l'aéroport de Bâle-Mulhouse. La réaction des collaborateurs appelés à apporter leur aide a été magnifique. Le premier engagement bénévole, organisé dans le canton de Glaris, a vu la participation de 15 gardes-frontière bâlois. Par la suite, il y a toujours eu entre 15 et 22 participants. Les interventions suivantes ont eu pour cadre le Diemtigtal (BE), ravagé par l'ouragan Lothar. De 2003 à 2006, les bénévoles bâlois ont œuvré dans le canton d'Obwald. ■

Une confiance aveugle

wp. Jean-François Weber (51), du poste de gardes-frontière de Martigny Chablais, a également accompli quelque chose de spécial pendant ses vacances d'été. En compagnie de Roger Lonfat (61), un ami qui a perdu la vue il y a quatorze ans des suites d'une maladie héréditaire, il a couvert le trajet Strasbourg-Paris en une semaine au guidon d'un tandem. Les deux cyclistes ont ainsi parcouru une distance de quelque 1000 km et surmonté plus de 6000 m de dénivellation. Cette épreuve a eu lieu dans le cadre du projet «Yvoir + Europe», placé sous le patronage du Parlement européen. Un total de 20 équipes y ont pris part, chacune étant constituée d'une personne aveugle ou malvoyante associée à un partenaire doté d'une acuité visuelle normale. «Yvoir + Europe» a pour but de recueillir des fonds pour la recherche et de soutenir l'Institut de la vision, un centre de recherche qui devrait ouvrir ses portes à Paris au début de l'an prochain.



En tournée...

... avec la photographe romande Corinne Vionnett

Corinne Vionnet, une photographe de 38 ans domiciliée à Vevey, a immortalisé quelque 70 passages frontières des quatre coins du pays au cours des 18 derniers mois. Une sélection

de ces images sera visible au Musée des douanes de Gandria (TI) dans le cadre d'une exposition spéciale qui s'ouvrira au printemps 2008.





La colonne des collaborateurs

Une vie de chien...

Cette année, nous avons donné carte blanche à **Miroslaw Ritschard** du bureau de douane de Zurich-aéroport pour la colonne des collaborateurs. Dans cette édition, M. Ritschard explique comment, pour la première fois dans le domaine civil de la douane,

des chiots sont formés pour la détection de stupéfiants. Il décrit également comment il a appris à surmonter sa peur des chiens et comment il a découvert d'étonnants points communs entre l'homme et l'animal.

Lorsque j'ai appris que des chiens de détection de stupéfiants seraient formés et engagés dans notre bureau de douane (une première dans le domaine civil de la douane), je n'étais pas très enthousiaste. De tout temps, les chiens m'ont inspiré plus de peur que d'émotions positives, du fait que j'avais été mordu à plusieurs reprises durant mon enfance. Cependant, j'ai décidé de saisir cette occasion pour me familiariser avec les chiens. J'ai vite constaté que le caractère du chien n'est pas si différent de celui d'une jeune personne.

Groupe de jeu et garderie

En mars 2006, les choses sérieuses ont commencé pour les chiots labrador Joya et Ares, alors âgés de onze semaines. Au programme: visite du groupe de jeu des chiots et de la garderie pour chiens. Durant les six semaines suivantes, les chiots ont appris à s'intégrer dans un groupe, à vaincre leur peur face à leurs congénères et à s'adapter à la vie en société. Semaine après semaine, Joya et Ares ont grandi et pris du poids, ont perdu leurs dents de lait et ont commencé à développer leur propre caractère. La femelle, Joya, aime le contact; elle a un sacré tempérament et est assez joueuse. Le mâle, Ares, se distingue par son naturel calme; il peut cependant se montrer assez têtu lorsqu'il s'agit de prendre ses repas à heures fixes. Ainsi, certains points communs avec mes propres enfants (fille et garçon) sont indéniables.



Entraînement et puberté

La formation comme chien de détection de stupéfiants a débuté en été 2006. Nos deux conducteurs de chiens, Sarah Lutz et Markus Percht, sont soutenus lors de l'entraînement par des conducteurs de chiens de la région gardes-frontière VII. Celui qui a l'occasion d'assister à un entraînement constate de combien de travail, de patience, de coeur et d'engagement les conducteurs de chiens et les animaux doivent faire preuve. Comme les adolescents, les chiens passent aussi par une période de puberté. Toutes les mères et tous les pères connaissent les conséquences de cette phase de vie: comportement lunatique, négligence des prestations scolaires et syndrome du «Je fais ce qui me plaît».

Vie privée et lieu de travail

Joya et Ares accompagnent chaque jour leurs maîtres au travail. La présence répétée des chiens dans l'aéroport est importante pour la phase d'acclimatation. Les chiens s'habituent ainsi au bruit, aux odeurs ainsi qu'à

la présence de nombreux voyageurs. Cette étape est capitale pour le développement des chiens et pour leur futur engagement dans le trafic des voyageurs et des marchandises ou dans l'aviation privée. Lorsque Joya et Ares ne sont pas en mission, ils passent leur temps libre avec leurs maîtres.

Fin de la formation

L'automne prochain, Joya et Ares achèveront la première phase de leur formation. Cependant, l'apprentissage va se poursuivre. Durant les prochaines années, ils suivront d'autres cours, accumuleront d'autres expériences et grandiront jusqu'à devenir des chiens confirmés dans la détection de stupéfiants. Je suis convaincu que l'engagement de chiens pour la détection de stupéfiants dans l'aéroport montrera de bons résultats.

Je me réjouis de voir comment Joya et Ares vont continuer de se développer et je suis curieux à l'idée de découvrir d'autres ressemblances entre les chiens et les hommes. ■

Entretien avec... Toni Livers

Une relation optimale entre sport et profession

Au cours de la saison passée, **Toni Livers**, garde-frontière et membre de l'équipe nationale de ski de fond, a obtenu des résultats qui lui ont valu une grande considération. Dans un entretien accordé à Forum D., le «sportif grison de l'année 2007» nous

explique pourquoi il est entré au Corps des gardes-frontière après l'obtention de sa maturité, nous indique les domaines dans lesquels il entend encore s'améliorer et nous fait part de ses objectifs pour la saison à venir.

wp. Toni Livers, vous définiriez-vous comme quelqu'un d'ambitieux?

Toni Livers: Je suis assurément ambitieux et déterminé. Mais, à elles seules, ces qualités ne mènent à rien. L'activité que l'on pratique doit également faire plaisir. Lorsque c'est le cas, le succès vient tout seul. Cependant, dans le ski de fond comme partout ailleurs, il y a toujours des moments dans lesquels on doit se faire violence. Une dose d'ambition ne peut alors pas faire de mal.

Qu'est-ce qui vous a poussé à entrer au Corps des gardes-frontière après votre maturité?

Dans le cadre de mon travail de maturité, j'ai examiné les possibilités qui s'offrent dans notre pays aux skieurs de fond ambitieux qui

désirent progresser sur les plans sportif et professionnel. Pour moi, les possibilités étaient les suivantes: études, travail à temps partiel, Corps des gardes-fortifications ou Corps des gardes-frontière. Après avoir parlé avec des collègues qui se trouvaient dans la même situation, je suis arrivé à la conclusion que le Corps des gardes-frontière constituait la meilleure solution. Je n'ai pas regretté cette décision. Au Corps, j'avais la possibilité de suivre une formation et d'apprendre une profession. Simultanément, je bénéficie de conditions qui me permettent de progresser sur le plan sportif. Le travail au Cgfr me donne une certaine sécurité. Par ailleurs, on m'y offre des perspectives pour la période qui suivra ma carrière sportive.

Vos succès vous donnent raison. Le groupe sportif du Cgfr est la seule équipe du pays à fournir trois membres à l'équipe nationale, et, la saison passée, vous et vos collègues avez surpris tout le monde par de sensationnelles performances.

Notre équipe représente un bon mélange, et l'ambiance y est excellente. Nous faisons aussi ce qu'il faut pour cela. Chacun aide l'autre. Cela ne va pas de soi, car en sport il faut aussi une bonne dose d'égoïsme. Les succès montrent cependant que l'environnement du Cgfr est optimal. On y travaille intensive-



ment pour que nous puissions nous préparer de façon professionnelle.

Pour obtenir le succès, vous devez faire passer de nombreux aspects de l'existence après le sport.

N'avez-vous pas parfois le sentiment de manquer quelque chose?

Absolument pas. Bien au contraire: le sport me donne beaucoup. Je n'ai pas le sentiment de devoir renoncer à quelque chose. Il y a beaucoup d'expériences que je n'ai pu faire que grâce au sport.

Pour vous, comment les choses vont-elles se poursuivre sur le plan sportif?

Mon but était depuis toujours d'atteindre l'élite mondiale. J'y suis parvenu au cours de la saison écoulée. Le défi consiste maintenant à y garder ma place. Pour rester au contact des meilleurs, il faut continuellement progresser. ■

Portrait

Toni Livers, né en 1983, a grandi à Trun, dans le canton des Grisons. A l'âge de sept ans, il est entré au ski-club de cette localité, où il a été formé en tant que skieur de fond. De 1998 à 2003, il a fréquenté le gymnase sportif de Davos, dont il est sorti avec une maturité économique. Après son école de recrues pour sportifs d'élite en été 2003, il est entré au Cgfr début 2004. Il travaille actuellement au poste de gardes-frontière du Val Müstair.

En bref

Martin Catelli, nouveau directeur du Centre de formation de la douane à Liestal

Début mai – au moment même où la nouvelle loi sur les douanes est entrée en vigueur! – Martin Catelli a repris la direction du CFL. Il a succédé à Patrik Inglin, nommé chef de la subdivision de Saint-Gall de l'ID de Kreuzlingen-Autobahn. Né en 1957, Martin Catelli est entré à la douane en 1980. Ces dernières années, il a occupé différents postes de cadre à l'ID de Bâle-Dreirosen. Il connaît bien le CFL, où il a été engagé plusieurs fois comme formateur et responsable de cours. Il sait donc quels sont les besoins des usagers du CFL. L'important, selon lui, c'est que «les collaborateurs et les hôtes du centre puissent travailler dans des conditions optimales». Son objectif est d'étendre le rôle de centre de prestations et de compétences que le CFL joue dans de nombreux contextes et d'améliorer encore – si tant est que ce soit possible – la réputation du centre, déjà très bonne. Martin Catelli signale qu'il est question d'agrandir le CFL. Il s'attend à un programme chargé: le taux d'occupation des locaux du CFL s'annonce aujourd'hui déjà exceptionnellement élevé, de sorte que Martin Catelli se voit contraint de délocaliser certains cours et de veiller à ce que les nouveaux locaux soient dotés de l'infrastructure nécessaire.



Extrait des archives

Dans les archives de la DGD sont conservés les numéros de la «Revue des douanes», dont les plus anciens datent du début du siècle dernier – une source inépuisable d'histoires relatives à la douane, mais également une partie de l'histoire de la douane. Forum D. s'est rendu aux archives et va publier de temps en temps un extrait de ces anciens numéros qui illustre ce qu'était autrefois le quotidien des douaniers.

Dans cette édition, nous vous proposons un extrait d'un entretien mené en 1984 avec un professeur d'informatique au sujet des possibilités d'utilisation des ordinateurs à l'AFD.

Revue des douanes: Il est fort probable que l'introduction de l'informatique dans l'administration ne se fasse pas sans mal. Après tout, dans la majorité des cas, les cadres ne connaissent pas grand-chose sinon rien aux possibilités d'utilisation de l'informatique. Que pensez-vous de cette crainte de franchir le pas de l'informatisation?

Professeur: L'attitude des supérieurs est effectivement un problème auquel nous nous heurtons régulièrement. C'est un véritable problème, dû au fait que la génération des personnes qui sont actuellement cadres n'ont guère eu la possibilité de se familiariser avec ce domaine. Il ne faut cependant pas oublier que ce problème n'est que transitoire.

Peut-on admettre qu'une utilisation généralisée de l'ordinateur est exclue dans notre administration?

Les applications de l'informatique sont multiples. Je pense qu'il n'y

aura guère d'exceptions. Ce qui me semble peu probable, c'est que les managers utilisent un ordinateur. Je ne crois pas vraiment qu'ils en aient besoin. En revanche, le domaine de l'exploitation sera presque intégralement informatisé.

Est-ce que cela signifie que l'administration des douanes devrait former non seulement des douaniers, mais également des informaticiens? Ou serait-il souhaitable que notre personnel possède, outre les connaissances professionnelles propres aux employés de la douane, une formation de base en informatique?

C'est une bonne question. Vous ne devriez sûrement pas opter pour la solution des formations distinctes, même s'il est nécessaire d'avoir des informaticiens. Je constate que, d'une manière générale, on a besoin en pratique non pas d'informaticiens, mais de spécialistes capables d'utiliser les outils informatiques.

Vanni Soldati, nouveau directeur de l'ID de Genève-aéroport

Début juin, Vanni Soldati (55 ans) a succédé à Claude Chatton, qui a pris sa retraite, à la direction de l'ID de Genève-aéroport. Il est ainsi revenu là où, de 1989 à 2002, il a travaillé comme expert de douane, chef de service et chef de subdivision. Vanni Soldati a commencé sa carrière à la douane en 1970. Il a été en poste successivement à Genève, Bâle, Chiasso, puis de nouveau à Genève. Avant de prendre ses nouvelles fonctions au bureau de douane de l'aéroport, il a travaillé cinq ans dans la section Exploitation de la Direction des douanes de Genève.

Vanni Soldati a été chargé par



le directeur d'arrondissement de réorganiser le bureau de douane afin d'optimiser les services fournis aux différents partenaires. Un grand changement se produira déjà en automne: dans le cadre de la concentration du trafic postal à Zurich et à Bâle, deux subdivisions vont en effet être supprimées.

Serge Gumy, nouveau chef de la section Régimes douaniers de la DGD

Après avoir travaillé 25 ans au service des enquêtes, à la fin en tant que chef de la section Information et enquêtes pénales, Serge Gumy a été nommé chef de la division Régimes douaniers. Il est entré en fonction début septembre, succédant à Roland Hirt, qui a pris sa retraite. La règle dite des 24 heures, qui fait actuellement l'objet de négociations avec l'UE, et la mise en œuvre de la nouvelle loi sur les douanes comptent au nombre des principaux dossiers qu'il reprend. Voici comment Serge Gumy conçoit le défi qui l'attend à son nouveau poste: «Au service des enquêtes, je travaillais pour ainsi dire avec des rétroviseurs. Dans ma nouvelle fonction, je suis appelé à modeler l'avenir.» De nouvelles tâches l'attendent également dans le domaine de la conduite du personnel: de sept, le nombre de personnes placées sous ses ordres est en effet passé à trente. Serge Gumy attache beaucoup d'importance à l'ouverture et à la confiance dans les relations tant avec les collaborateurs qu'avec les partenaires extérieurs. Il déteste les conflits dans lesquels on attaque l'autre plutôt que de discuter de l'objet du différend. On apprend encore qu'il apprécie les idées non conventionnelles, même si celles-ci ne sont pas toujours réalisables.



Equipe douane / Cgfr au Gigathlon 2007

Du 7 au 9 juillet 2007, le Team Garanto a participé au Gigathlon dans la catégorie Team of Five. A la nage, à vélo, en VTT, en course à pied, en chaise roulante / patins en ligne, les participants ont parcouru deux étapes qui les ont conduits de Rheinfelden à Dübendorf (197,5 km) et de Dübendorf à Coire (237 km). Après trois jours et deux nuits (pas-

sées sous tente) de pluie continue, l'équipe, fatiguée mais heureuse, a atteint l'arrivée, à Coire.

Dans la catégorie Single, Fernando Imhasly, qui travaille au poste de gardes-frontière de Kleinbasel, a remporté la médaille de bronze. *Markus Precht, ID Zurich-aéroport / Willi Haas, po gfr Kleinbasel*



De g. à dr., derrière: Richard Hofer, expert de douane à l'ID de Zurich-aéroport (course à pied / vélo), Beatrice Zöbeli, assistante de douane à l'ID d'Embrach (vélo / natation), Claudia Kenel, garde-frontière à Lausanne (natation / VTT), Markus Precht, réviseur à l'ID de Zurich-aéroport (VTT / course à pied); devant: Hugo Müller, renfort externe (handbike).

Départ à la retraite: Roman Bisaz, vice-directeur

Moins de protection à la frontière, plus de travail pour la douane

A la fin du mois d'août, après 35 ans d'activité à la douane, **Roman Bisaz**, vice-directeur et chef de la division principale Tarif douanier et statistique du commerce extérieur, a pris sa retraite. Interviewé par

Forum D., il évoque les étapes de son parcours professionnel, résume le travail qu'il a accompli et nous dit pourquoi, bien qu'il ne soit pas douanier, mais docteur en chimie, il s'est senti bien à la douane.

wp. Comment avez-vous vécu le fait de travailler à la douane en n'étant pas douanier?

En tant que chimiste, on bénéficie d'un statut particulier, dans la mesure où les experts en matière de tarif ont souvent besoin, dans leur travail, de renseignements dans le domaine chimico-technique. On est donc relativement vite accepté et intégré. La grande famille des douaniers m'a très bien accueilli et je m'y suis senti à l'aise. Sauf qu'en buvant une bière avec mes collègues je n'avais aucune anecdote concernant Liestal à raconter, je n'ai jamais eu l'impression d'être un étranger.

Vous avez commencé votre carrière à la douane au service chimico-technique, où vous avez travaillé pendant 14 ans. Qu'est-ce qui vous a particulièrement plu à ce poste?

J'ai trouvé très stimulant de travailler à la modernisation du laboratoire. A cette époque a aussi eu lieu l'introduction du système d'assurance qualité. J'ai particulièrement apprécié la collaboration avec la division Tarif douanier et les débats scientifiques avec les partenaires de la douane. Une compétence essentielle dans ce service est la capacité à mettre en lien les disciplines de la chimie et du tarif, ce qui constitue un défi permanent, dans la mesure où de nouvelles substances et marchandises arrivent régulièrement sur le marché.

En 1993, vous avez été promu vice-directeur et chef de la division principale Tarif douanier et statistique du commerce extérieur. Comment cette division a-t-elle évolué depuis?

Depuis quelques années on pense de plus en plus en termes de clientèle. Tant les collaborateurs des différents domaines de la douane que les partenaires de la douane sont vus comme des clients. Le développement de cette approche, qui représente un saut quantique, n'est pas encore terminé. J'aimerais par exemple que les collaborateurs des différents secteurs de la douane appréhendent notre administration à travers les lunettes de l'AFD plutôt qu'à travers celles de leur unité d'organisation. L'esprit de clocher n'est pas constructif.

En traitant les questions relatives à l'octroi d'allègements douaniers, de contributions à l'exportation, etc., vous avez souvent eu affaire à des représentants de l'économie et de l'agriculture. Lors des négociations, des intérêts antagonistes s'affrontaient. Votre tâche consistait à parvenir à un accord. Que pouvez-vous dire de vos expériences dans ce domaine?

Quelque contradictoires que soient les intérêts, l'utilisation d'arguments rationnels permet en général de parvenir à un consensus. Ce qui est important, c'est d'associer aussi vite que possible les personnes concernées aux processus de changement.



Au cours des dernières années, la protection à la frontière n'a cessé de diminuer, les marchés se sont libéralisés. Quel regard portez-vous sur cette évolution?

Un regard positif. La libéralisation des marchés est une aubaine pour notre pays, caractérisé par une industrie très innovante. Dans le domaine des services également, l'économie suisse dépend fortement de l'existence de marchés libres. C'est pourquoi les services sont intégrés dans les nouveaux accords de libre-échange. Si la protection à la frontière a diminué, la charge de travail de la douane a augmenté. Au cours des dernières années, notre division principale a été chargée de plusieurs nouvelles tâches liées à la protection de l'environnement. ■

Revue de presse

Zöllner fragen künftig nach Bargeld

«Welche Waren führen Sie mit?» Diese so vertraute Frage an der Schweiz Grenze dürfte schon bald erweitert werden um die Frage, wie viel Bargeld man dabei habe. Diese und weitere Massnahmen im Kampf gegen Geldwäscherei und in der Terrorismusbekämpfung hat der Bundesrat beschlossen. *Tages-Anzeiger*, 6/07

Wenn nachts Drohnen dröhnen

Eine Drohne der Schweizer Luftwaffe schwirrte kürzlich übers Leimental. Dieses unbemannte Kleinflugzeug des Aufklärungsdrohnensystems 95 suchte das Grenzgebiet ab. Die Aufnahmen werden in Echtzeit auf den Bildschirm eines Grenzwächters gesendet. Entdeckt er etwas Verdächtiges, alarmiert er seine Kollegen. «So können wir einen Raum von oben überwachen, anstatt auf jedes Weglein einen Grenzwachter zu stellen», erklärt **Markus Zumbach** vom Basler GWK. *Baselland-schaftliche Zeitung*, 6/07

Dogane, il futuro è già arrivato

Dopo 45 anni trascorsi nell' Amministrazione, l'altro funzionario lascerà nei prossimi giorni il servizio. Il bilancio dei programmi portati a termine e di quelli ancora da concludere: tra questi, la riorganizzazione a Brogeda. Ultimi giorni di lavoro per **Fiorenzo Falconi**, 45 anni di amministrazione doganale alle spalle, direttore uscente de IV Circondario. Il 1. agosto gli succederà **Silvio Tognetti**, classe 1964, attuale capo della Sezione inquirente, da una decina di anni membro attivo della direzione. *Corriere del Ticino*, 6/07

Lastwagenchauffeur mit 2,7 Promille Alkohol erappt

Dank der Aufmerksamkeit eines Schweizer Zöllners konnte ein deutscher Lastwagenchauffeur mit 2,69 Promille Alkohol im Blut beim Grenzübergang in Thayngen aus dem Verkehr gezogen werden. *Schaffhauser Nachrichten*, 6/07

Gardes-frontière en balade: plus efficaces

Le premier semestre de restructuration de la surveillance des frontières au niveau national s'est terminé le 30 juin, pour le poste combiné des gardes-frontière de La Côte. Conséquences: une présence accrue dans la région et un léger recul des cambriolages effectués de jour. Si les horaires de ces postes de douane ont diminué, les véhicules des gardes-frontière mobiles sont nettement plus visibles aussi bien aux différents postes-frontière en dehors des heures d'ouverture que sur les routes de la région. *La Côte*, 7/07

Aussenhandel mit «gigantischen» Zahlen

Der Schweizer Aussenhandel läuft wie geschmiert. Im ersten Halbjahr 2007 legten die Exporte um 12,4 Prozent auf 97,37 Milliarden Franken zu, die Importe erhöhten sich um 11,1 Prozent auf 90,71 Milliarden Franken. Damit resultierte in der Handelsbilanz ein «gigantischer» Überschuss von 6,7 Milliarden Franken, wie der Zoll mitteilte. *20 Minuten*, 7/07

«Fantastisch, ich kann jetzt gleich durchfahren»

Mittwochnachmittag beim Autobahnzoll in Rheinfelden. Ab und zu passiert ein Lastwagen die Grenze, nichts deutet auf Stau. «Sie sehen,



von den drei Terminals für die Abfertigung der LKWs ist gerade mal einer besetzt», sagt Zollinspektor **Hansruedi Bitterli**. Trotz dieser momentan idealen Verhältnisse bleibt der Autobahnzoll im En point de mire. Staus in beiden Richtungen lassen immer wieder aufhorchen. Den Grund dafür sieht Hansruedi Bitterli nicht beim Zoll, der seine Hausaufgaben erledigt habe. Vor einem der drei Terminals erklärt er die neuste Errungenschaft: «Wir haben einen Automaten entwickelt, der dem Chauffeur erlaubt, in seiner Kabine sitzend die Daten für die LSVA in unser EDV-System einzugeben.» *Neue Fricktaler Zeitung*, 7/07

Le monde de la douane

Un Philippin qui s'était rendu à Manille en avion avec trois crocodiles dans ses bagages s'est fait pincer alors qu'il tentait de les introduire en contrebande dans le pays. L'homme avait acheté ces reptiles mesurant chacun 45 centimètres de longueur au Cambodge; il a tenté de faire croire aux douaniers de l'aéroport qu'il transportait des poissons. *sda*



Coup d'œil



Les contrôles de chargement effectués à l'aide du scanner mobile contribuent à réduire les temps d'attente à la frontière. La douane effectue simultanément des contrôles portant sur la sécurité des véhicules.

Photo: Manuela Joss

Sondage

Quelles expériences avez-vous faites avec les nouvelles boîtes à déclarations dans le trafic touristique?



«Dans notre région, il y a onze boîtes à déclarations, et nous avons établi 1200 taxations jusqu'à la fin août. Dans 8 cas, des personnes ont déclaré des marchandises qui pouvaient être importées en franchise de redevances. Nous avons l'impression que, quant à son principe, le nouveau système a fait ses preuves. Peu avant son introduction début mai, nous avons bien entendu été confrontés à un surcroît de questions. Leur nombre a cependant continuellement diminué. La procédure est assez simple, et la plupart des voyageurs savent ce qu'ils doivent faire. Cela est aussi dû au fait que les médias ont consacré des reportages détaillés aux boîtes à déclarations.» *Hans Arzethauser, région gardes-frontière Argovie/Zurich*



«Chez nous, au Tessin, des boîtes à déclarations ont été installées dans neuf postes frontières au total. Au cours des premiers mois, nous avons eu en moyenne 170 déclarations en douane effectuées selon cette nouvelle procédure. La plupart avaient trait à l'exportation de marchandises. Nous partons de l'idée que ce nombre va encore augmenter, car les voyageurs et les habitants des régions frontalières doivent encore s'habituer au nouveau système. Lorsqu'il n'y a pas de personnel garde-frontière sur place, les gens sont contents de pouvoir déclarer des marchandises sans être obligés de faire un détour par un poste frontière plus important et occupé.» *Roberto Arrondo, région gardes-frontière IV*



«Il y a 19 boîtes à déclarations dans la région gardes-frontière Valais/Vaud. Jusqu'à la fin août, nos services administratifs ont traité 550 déclarations présentées selon le nouveau système. Cette procédure ne donne que rarement lieu à des questions de la part des voyageurs; en cas de problème, ceux-ci peuvent toujours se référer aux explications détaillées données sur le panneau indicateur ou téléphoner au numéro de la série 0800 qui y est mentionné. Grâce à des reportages détaillés de la radio, de la télévision et de la presse écrite, l'introduction des nouvelles boîtes au début mai s'est déroulée sans problèmes.» *Jacques Javet, région gardes-frontière V*